

contact.sev

tél. 031 357 57 57, fax 031 357 57 58, e-mail: contact@sev-online.ch, Internet: www.sev-online.ch

Ferruccio Noto

La section VPT Services ferroviaires a quintuplé ses effectifs. Son président s'explique sur ce succès.

Pages 6 et 7



Journée VPT branche Rail à Olten

Cette journée a été principalement consacrée aux examens périodiques – qui ont lieu tous les 5 ans – désormais imposés par la loi à tout le personnel roulant.

Page 8



Christian Kunz

Rencontre avec un conducteur de bus et un syndicaliste pur sucre qui en est à son 3^e syndicat.

Page 20

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a voté pour l'assainissement de la Caisse de pensions CFF

L'argent va enfin arriver!

Le combat a été long, mais le jeu en valait la chandelle : la Confédération versera 1,148 milliard de francs pour l'assainissement de la Caisse de pensions CFF, et ceci en partie grâce à la pression exercée par le SEV et ses membres.

« Nous avons fait tout notre possible pour atteindre ce résultat », a relevé Giorgio Tuti, président du SEV, au terme du vote de la Chambre basse. Au départ, le SEV nourrissait l'espoir que la Confédération paie l'entier de sa dette envers la Caisse de pensions CFF. Mais de nombreux parlementaires influents se sont vite radicalement opposés à tout assainissement. Dès lors, le SEV et ses membres ont fait pression pour que la Confédération mette quand même la main au portefeuille. Le succès a été au rendez-vous. Tous les détails du vote à l'intérieur de ce numéro de *contact.sev*.

Ci-contre le commentaire de Giorgio Tuti
Dossier pages 10 à 12



La grande manifestation SEV du 19.9.2009 « Caisse de pensions: halte à l'arnaque » a enfin produit ses effets.

Société de Navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM)

Des horaires trop chargés



Les employés de la LNM ont dû travailler au-delà de la légalité. La direction a donc commis une faute et n'a pas été acquittée, contrairement à certaines informations diffusées récemment. Le tribunal n'a certes prononcé aucune peine, mais la loi fédérale sur le travail dans les entreprises de transports publics a bel et bien été violée.

Page 5

ÉDITO

DE LA CP CFF AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Durant deux bonnes années, nous avons sensibilisé les parlementaires fédéraux sur l'épineuse question de l'assainissement de la Caisse de pensions CFF. Nous leur avons distillé nos arguments, nous les avons rencontrés à maintes reprises, nous n'avons cessé de leur dire que nous ne voulions pas de cadeaux comme ceux faits aux banques, mais que nous voulions que la Confédération s'acquitte tout simplement de sa dette envers la Caisse de pensions CFF. Nous avons constamment rendu les parlementaires attentifs sur le fait que les assurés actifs et retraités de la Caisse de pensions CFF, ainsi que l'entreprise CFF elle-même, payaient déjà au prix fort leur contribution à l'assainissement de leur deuxième pilier. Le 7 mars le dénouement a eu lieu. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a également approuvé la participation de la Confédération à l'assainissement de la Caisse de pensions CFF à hauteur de 1,148 milliard de francs. Notre travail de lobbying a rapporté ses fruits, même si nous n'avons pas obtenu tout ce que nous demandions. Je remercie tous les collègues qui ont contribué à ce succès. Mais je ne peux pas remercier l'UDC, le seul parti opposé à la participation de la Confédération à cet assainissement. Chers collègues, cet automne aura lieu les élections fédérales. Votez pour les partis et les personnalités qui se battent pour les transports publics, pour notre sécurité sociale, pour un service public fort et pour l'intérêt des travailleurs actifs et retraités. C'est sûr, nous n'allons pas oublier celles et ceux qui ont voté pour l'assainissement de la Caisse de pensions CFF.

Giorgio Tuti, président SEV

APPEL GRATUIT AU SEV

Les membres peuvent appeler gratuitement le SEV. Pour cela, il faut aller sur internet sur www.local.ch, chercher le SEV puis cliquer sur **appeler gratuitement**. Il faut ensuite taper son propre numéro de téléphone fixe. Ton téléphone va sonner et tu seras automatiquement mis en contact avec le SEV. Essaie seulement! Nous nous réjouissons de recevoir ton appel!

La durée de conversation est limitée à 10 minutes et cela fonctionne avec toutes les lignes du réseau fixe suisse.

La plupart des commissions du personnel CFF (CoPe) seront élues de manière tacite, toutefois quelques-unes seront très ouvertes

On ira au scrutin pour élire des CoPe de la division Infrastructure CFF

Le délai d'inscription pour les candidats aux CoPe est passé. Maintenant, on sait où les élections seront tacites et où il faudra voter.

Hormis quelques postes convoités par plusieurs candidats, rendant ainsi obligatoire l'ouverture des scrutins, la plupart des élections des commissions du personnel CFF auront lieu tacitement. Et certaines CoPe n'ont même pas réussi à rassembler un nombre suffisant de candidats pour repourvoir tous les postes auxquels elles ont droit. Passé le délai d'inscription, la commission électorale des CoPe a dressé la liste de tous les candidats.

Les accords ont été respectés

Les syndicats ont accepté et respecté la règle du jeu qui demandait, dans la mesure du possible, que l'on évite des confrontations entre collègues au sein des divisions. Concertation donc au moment d'établir des listes de candidats plutôt que confrontation. Cela n'a pas empêché de voir ici ou là quelques petites bagarres pré-électorales. C'est le jeu de la démocratie ! Il a fallu recourir

à quelques discussions qui ont permis de mettre les collègues d'accord afin de présenter le nombre de candidats correspondant au nombre de sièges.

21 candidats pour 18 sièges

Au niveau des CoPe des divisions, des élections auront lieu uniquement au sein de la commission du personnel de la division Infrastructure où 21 candidats se présentent pour repourvoir 18 sièges. Sur le plan des commissions du personnel de surface, c'est également au sein d'Infra que des élections auront lieu dans plusieurs lieux de service. Là, la situation est parfois compliquée parce que les collaborateurs de différents sites de travail n'ont droit qu'à un siège. Et, évidemment, chaque site aimerait avoir un représentant au sein de sa CoPe de surface. Quelques CoPe de surface de la division Voyageurs feront également l'objet d'élections disputées, tout comme au sein des services centraux où seule une CoPe de surface présente plus de candidats que de sièges à repourvoir.

Préparer la campagne

Au sein du secrétariat central du SEV, c'est Jürg Hurni qui a

en mains ce dossier des élections des CoPe CFF. Il a remplacé au pied levé le secrétaire syndical Daniel Trolliet en congé maladie. « Maintenant que les candidats sont en liste, nous devons bien informer nos collègues sur l'enjeu de ces élections et préparer une véritable campagne électorale là où les scrutins sont ouverts », a déclaré Jürg Hurni. Le SEV soutiendra de manière massive ses membres qui sont candidats. Dans le numéro 7 de contact.sev qui paraîtra le 14 avril, nous présenterons nos candidates et candidats.

Dans le numéro 6, qui paraîtra le 31 mars, nous pourrions déjà vous présenter les nouveaux membres élus dans les CoPe de manière tacite.

Le travail commencera pour tout le monde

La commission électorale a décidé que toutes les commissions entreront en fonction le 1^{er} juillet, y compris celles qui ne seront pas complètes faute de candidats. Auparavant, courant juin, les membres des nouvelles CoPe bénéficieront de cours de formation.

Peter Moor/AC

CALENDRIER DES ÉLECTIONS DES COPE CFF

- 18 mars : les candidats seront informés s'il y aura ou non des élections tacites
- 11 avril : envoi du matériel de vote
- 30 avril : fin des scrutins (les bulletins devront avoir été retournés)
- 20 mai : décompte des voix
- 30 mai : proclamation des résultats.



En avril, chaque voix comptera !

Résultats 2010 nettement au-dessus de la moyenne

Bons débuts pour Symova

L'année 2010 a permis des rendements pour les caisses de pension qui assurent une situation stable. Symova se trouve au-dessus de la moyenne en comparaison avec d'autres caisses.

Avec un rendement de 4,82%, Symova a très bien débuté sa première année

d'existence. Un résultat clairement au-dessus de la moyenne. L'indice Credit Suisse des caisses de pension est à 3% et la Caisse de pensions des CFF atteint 3,65%. Ce qui est frappant, c'est que le premier semestre, encore sous le nom d'Ascoop, a vu un rendement de moins de 1%. C'est le deuxième semestre qui a fait la différence. Ce qui a été décisif selon le directeur Urs Niklaus : une basse proportion d'investis-

sement en devises et le taux élevé de placements dans l'immobilier. Le taux de couverture général pour Symova à fin 2010 se situait à 92%, mais les valeurs sont très différentes selon les entreprises. Ces valeurs par entreprise ne sont pour l'instant pas encore disponibles. Soixante-huit entreprises des transports publics et du tourisme font partie de Symova, ce qui représente 6500 assurés actifs et 3400 pensionnés.

Soutien des entreprises nécessaire

Depuis cette année, il y a de nouveaux principes de calcul pour l'espérance de vie. Un homme de 65 ans aujourd'hui peut compter vivre encore 18,93 ans. En 1985, lors de l'introduction de la loi sur la prévoyance professionnelle, un homme de 65 ans pouvait estimer qu'il lui restait en moyenne 15,31 années à vivre. Lors de l'introduction de l'AVS, en 1948, ce chiffre était situé à 12,89. Les caisses de pension doivent donc verser des rentes plus longtemps avec le même capital. Ces rentes doivent donc être abaissées. C'est

pourquoi le Conseil de fondation de Symova a décidé d'une baisse du taux de conversion, qui sera appliquée par étapes de 2012 à 2016.

Groupe de travail

Le Conseil de fondation recommande donc aux entreprises affiliées ainsi qu'aux commissions de prévoyance de prendre des mesures afin de réduire la diminution de prestations accompagnant forcément une baisse du taux de conversion. Un groupe de travail a été formé pour pouvoir proposer des solutions aux entreprises.

« Move Infra » et « Opti Infra » veillent à l'optimisation des lieux de travail et de l'occupation des surfaces

Il y a des limites à la concentration des places de travail

La Division Infrastructure réunit ses unités d'affaires en un même lieu et concentre l'occupation des locaux, ceci afin d'économiser 10 millions de francs, en particulier dans les loyers. A Berne cependant, il a fallu revenir en arrière, les CFF voulant aller trop loin au niveau de la concentration.

En septembre 2010, les projets « Move Infra » et « Opti Infra » ont été présentés aux partenaires sociaux par l'unité d'affaires d'Infrastructure Facility Management (I-HR-FM), qui est chargée de veiller sur une utilisation économique des immeubles dans toute la Suisse. Les deux projets visent à optimiser l'occupation des surfaces et à pouvoir remettre des locaux loués à leur propriétaire ou à CFF Immobilier. De cette manière, ce sont 10 millions de francs par année qui devraient pouvoir être économisés. Une première phase du projet « Move Infra »

consiste à concentrer les nouvelles unités d'affaires résultant du projet de réorganisation « Infra 2014 » dans des locaux de service bien aménagés avec des places de travail répondant aux standards actuels. Avec « Opti Infra » en revanche, on veut optimiser les lieux de travail et l'utilisation des surfaces sur le long terme.

A Bellinzzone, « Move Infra » est en place: les unités d'affaires ont été réunies dans un bâtiment des CFF qui se situe à environ 10 minutes à pied de la gare. « A part des problèmes techniques d'aération et de chauffage au départ, le déménagement dans les nouveaux locaux n'a pas occasionné de soucis particuliers », déclare René Wolf, vice-président de la Commission du personnel de la Division Infrastructure (CoPe I).

Etre trop à l'étroit n'est pas sain

A Berne, ce sont 280 collaborateurs qui auraient dû déménager dans de nouveaux bureaux à fin février, selon le projet d'origine, dont 100 dans un autre bâtiment. Le déménagement a dû être re-

puissé. Ceci après qu'un collaborateur de la direction de la Division se fut plaint de sa future place de travail, trop étroite. Une analyse lui a donné raison.

Par exemple, dix personnes auraient dû s'entasser dans un bureau prévu au départ pour huit personnes. « Les recommandations du Seco dans ses commentaires sur l'article 23 de l'ordonnance 3 de la loi sur le travail n'auraient pas été respectées », explique René Wolf. Dans les bureaux communs, il faut au moins 18 m² pour accueillir les deux premières personnes et 6 m² pour chaque personne supplémentaire. On trouve le commentaire du Seco sous www.seco.admin.ch (sous Documentation - Publications et formulaires - Aides-mémoire et feuilles d'information - Travail). « Il y a pourtant clair que ces recommandations ne

peuvent pas toujours être suivies dans certains bâtiments, c'est pourquoi elle est prête à faire certains compromis », complète René Wolf. Les plans de déménagement retravaillés ont été soumis à la CoPe. « Celui qui a des réserves concernant ces nouveaux plans peut s'adresser à nous », explique René Wolf.

Ne pas déménager plus souvent que nécessaire!

Des collaborateurs venant de déménager de la Postbahnhof de Berne à la Brückfeldstrasse ou à la Mittelstrasse sont également concernés par ce nouveau déménagement. René Wolf espère toutefois que c'est le dernier à Berne jusqu'à celui du Wankdorf en 2014 (voir encadré).

Le projet « Move Infra » prévoit également des déménagements à Lausanne, Olten, Lucerne, Bâle et Zurich.

Markus Fischer/Hes

LE SEV EXPRIME SA SOLIDARITÉ ENVERS LE JAPON

Les images du Japon bouleversent la population du monde entier. Les cheminots quant à eux sont particulièrement sensibles aux récits de trains coupés en deux et jetés dans les décombres par la force de l'eau. Le SEV a transmis un message de solidarité aux Chemins de fer japonais: « Chers collègues, nous sommes profondément touchés par les événements tragiques survenus dans votre pays et vous exprimons, au nom du SEV, notre sympathie et notre solidarité envers les habitants du Japon et spécialement envers les collègues du JREU (Japan Railway Workers Union, le syndicat des cheminots japonais). Nous vous souhaitons le meilleur et espérons que vous êtes en bonne santé et à l'abri du danger en cette période difficile. »

Le SEV se sent d'autant plus concerné qu'il a rencontré pas plus tard que l'automne dernier une délégation du syndicat des cheminots japonais, alors en visite à Berne.

pmo/Hes

PROJET « GIRASOLE » AU WANKDORF : GROS DÉMÉNAGEMENT PRÉVU À BERNE EN 2014

Les projets « Move Infra » et « Opti Infra » de la Division Infrastructure n'ont pas de lien direct avec l'installation à Berne Wankdorf, prévue en 2014, de 1700 collaborateurs, dispersés jusqu'à présent en neuf lieux différents dans la région bernoise. Deux immeubles de bureaux vont être construits pour les services centraux du groupe, ceux des divisions Infrastructure et de l'Immobilier ainsi que la centrale de gestion du trafic. « Il n'y aura aucun grand bureau du style qu'on

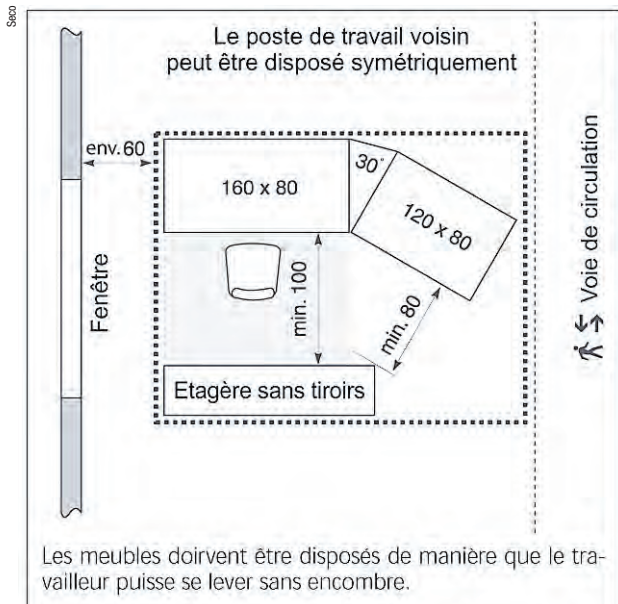
majoritairement des bureaux pour plusieurs personnes », souligne René Wolf, vice-président de la CoPe Entreprise. « Cela illustre le changement de culture en cours aux CFF. Le concept des bureaux et des postes de travail devrait faciliter et optimiser les processus de travail et de communication. »

Les inconvénients de la concentration

Le nouveau centre administratif se trouvera juste à côté de la station S-Bahn Berne Wankdorf.

temps de déplacement se prolongera. Les situations et donc les appréciations varient selon les collaborateurs. Pour Urs Huber, secrétaire syndical SEV: « Les CFF doivent être conscients, en tant qu'employeur, que les places de travail ne deviendront pas plus attrayantes ainsi! » L'entreprise doit prendre cela en compte si elle envisage d'autres concentrations de places de travail du genre. « Si les CFF épargnent de l'argent en regroupant des bureaux, par exemple dans la ville de Berne, sans que cela ne touche à la qualité de ces places de travail, c'est toujours préférable à une pression sur les coûts du personnel, à savoir sur le salaire, le temps et les postes de travail », ajoute Urs Huber. « On doit cependant donner la priorité au maintien de la qualité des places de travail. Et la folie centralisatrice au détriment des places de travail dans les régions n'a pas de sens, selon le SEV! »

Fi/Hes



L'article 23 de l'ordonnance 3 de la loi sur le travail dit que « les postes de travail, les appareils et les moyens auxiliaires doivent être conçus et aménagés conformément aux principes de l'ergonomie ». Le SECO a établi un commentaire à ce propos, où l'on trouve les recommandations sur la taille des places de travail (voir illustration ci-dessus, mesures en cm).



connaît maintenant, mais des espaces modulaires avec

en quelques minutes à pied depuis la gare de Berne, le

Téléphonie roulante et ubiquité

Elles ont quasiment disparu des gares et des quais où elles étaient omniprésentes et fort utilisées. Elles ont fait mouvement, prenant elles aussi le train, ramenées au format de poche. Désormais nomades, les cabines téléphoniques roulent sous la forme d'appareils portables que tous les voyageurs – ou presque – emportent avec eux. La plupart en font un usage intensif, plus ou moins utile ou futile selon les cas, hélas rarement discret.

Qui n'a pas été importuné par la sonorité de toutes ces voix, plus dérangeantes qu'un bruit de fond même irrégulier? Qui n'a pas été gêné par l'écoute involontaire de tous ces propos tenus sur un ton souvent forcé, comme pour compenser la distance et le mouvement? Impossible de ne pas entendre les causeries dont les voyageurs gratifient leurs voisins de bus ou de wagon, sur des sujets d'intérêt aussi général que le menu du soir, les achats à faire, les sorties en vue, la météo du lendemain, etc. Pour ne rien dire des diverses indiscretions, professionnelles ou personnelles, étalées sans vergogne devant des auditeurs qui les subissent non par curiosité malveillante mais parce que contraints et forcés.

Nullement sanctionné, le manque de savoir-vivre des accros du téléphone mobile dans les transports collectifs fait au



contraire l'objet d'une grande tolérance. D'où l'obligation assumée par les exploitants de réserver des espaces de silence aux usagers aspirant à voyager tranquillement. A noter l'inversion de priorités : les fumeurs doivent sortir dans la rue pour en griller une alors que les « téléphoneurs » peuvent faire et recevoir des appels sans bouger de leur place. Comme quoi la pollution sonore – et probablement électromagnétique – passe pour moins nuisible que le tabagisme passif. Mieux, si l'on peut dire, la consommation de précieuses minutes de téléphonie mobile est encouragée par un équipement ad hoc des « cabines roulantes ».

Ainsi, on prévoit de doter d'ici à 2015 environ 1200 wagons CFF d'une antenne G3 sur le toit et d'amplificateurs (appelés « repeaters ») qui faciliteront la réception mobile et multiplieront les possibilités de conversations simultanées – jusqu'à 300 par convoi au lieu de 120 actuellement. Le montage de ces appareils, qui prend environ un jour par wagon, s'effectuera au fur et à mesure des révisions périodiques. Finies les « chutes » de réseau qui interrompent les passionnants entretiens ; nouvelle la fiabilité particulière dont bénéficieront les occupants des wagons circulant en tête de convoi, relativement mieux servis.

Déjà commencée sur les wagons Intercity (EW 4 et ICN), l'opération se poursuivra pendant près de quatre ans et coûtera une bonne cinquantaine de millions de francs. Swisscom prendra en charge environ 60% de l'investissement, tandis que les deux autres opérateurs (Sunrise et Orange) se partageront le solde ainsi que les frais d'installation d'antennes supplémentaires le long des voies les plus fréquentées. Nul doute que les CFF y mettront aussi quelque argent.

A un prix que certains trouveront acceptable, d'autres exorbitant, les trains suisses augmenteront le confort des usagers, du moins de ceux qui se montrent les plus avides d'exploiter les multiples ressources de la technomobilité, à commencer par la plus élémentaire, la téléphonie mobile et ses compléments usuels (géolocalisation et navigation sur Internet). Fort bien, mais ces aménagements ont une signification sociologique et philosophique dépassant largement leur apparence purement technique.

En effet : rester en contact par-delà les frontières de l'espace-temps, enjammer les fuseaux horaires, franchir sans encombre les distances variables entre corps en mouvement, tout cela relève d'un vieux rêve d'ubiquité et d'omniprésence, avec la totale immédiateté mais aussi la part de mystère que cela implique. Les conversations ne commencent-elles pas par l'invariable question : « Où es-tu ? Où êtes-vous ? »

Yvette Jaggi

TRAVAUX DANS LE HAUT-VALAIS

■ L'Office fédéral des transports (OFT) a octroyé l'approbation des plans pour la partie Ouest de la 4^e voie entre Viège et le point où la ligne de base du Lötschberg rejoint celle des CFF dans la vallée du Rhône. Le projet inclut une adaptation de l'autoroute A9. Grâce à l'approbation des plans, les travaux de la 4^e voie avanceront au même rythme que ceux de l'A9, ce qui permettra d'exploiter d'étroites synergies entre les deux projets, par exemple pour la gestion du matériel.

SECTION VPT TL : ÉLECTIONS EN VUE

■ La section SEV-tl appelle ses membres à participer fortement aux prochaines élections de la commission du personnel et à déposer leurs candidatures pour s'investir dans cette dernière dans l'intérêt de l'ensemble du personnel. Les membres SEV qui souhaitent rejoindre notre équipe syndicale électorale et bénéficier du soutien de la section SEV-tl pour mener une campagne unitaire sont les bienvenus. Nous défendrons au sein de la

commission du personnel nos valeurs (la solidarité, la transparence et la démocratie). Ainsi nous nous engagerons à :

- informer régulièrement dans un esprit de transparence le personnel tl et le comité de section de l'avancement des dossiers ;
- à ne pas oublier que nous sommes des représentants des collègues et non pas de la direction tl ;
- à quitter notre mandat en cas de promotion ou d'avancement au sein de l'entreprise.

Intéressé ? N'hésitez pas à contacter un membre du comité de section SEV-tl d'ici le 15 avril 2011 au plus tard.

GIORGIO TUTI PASSE VICE-PRESIDENT

■ Les organisations partielles en faveur de l'initiative populaire « Pour les transports publics » se dotent de nouveaux moyens pour poursuivre leur chemin. Elles ont fondé jeudi 10 mars à Berne l'alliance « OUI à l'initiative pour les transports publics ». Cette alliance est chargée de coordonner la campagne en amont de la votation fédérale. L'alliance est censée former la base pour encadrer et soutenir le mieux possible d'ici le scrutin les organisations engagées en faveur de

l'initiative. Il s'agit d'une part d'accompagner l'initiative pendant son traitement au parlement et de l'autre de coordonner la campagne de votation et d'en assurer le financement. L'assemblée fondatrice a nommé la présidente de l'ATE (Association transports et environnement) Franziska Teuscher comme présidente de l'alliance « OUI à l'initiative pour les transports publics ». Giorgio Tuti, président du syndicat du personnel des transports SEV, a pour sa part été nommé vice-président. Un comité rassemblant plusieurs personnalités a également été nommé.

Le directeur et le chef d'exploitation de la LNM n'ont pas été acquittés, contrairement à ce qui a été dit

Il y a bien eu faute de la part de la direction

Les employés de la LNM ont dû travailler au-delà de la légalité. La direction a donc commis une faute et n'a pas été acquittée, contrairement à certaines informations diffusées récemment.

Le tribunal n'a certes prononcé aucune peine, mais la loi fédérale sur le travail dans les entreprises de transports publics a bel et bien été violée.

Ce n'est pas complètement blanchi que Jean-Jacques Wenger est sorti du tribunal le 22 février dernier. Il devra s'acquitter, tout comme le chef d'exploitation de la compagnie, de frais de justice d'un montant de 150 francs.

Plainte de l'OFT: exceptionnel

Pour rappel, la LNM avait fait l'objet d'une plainte de l'Office fédéral des transports en octobre 2010 suite à un audit surprise effectué en 2009. L'OFT avait parlé de « graves infractions à la loi sur la durée du travail ». « C'est très rare que l'Office fédéral des transports, qui fonctionne comme organe de surveillance, porte plainte pénale contre une compagnie. Si elle le fait, c'est parce qu'elle y a constaté de graves problèmes », avait informé Florence Pictet, porte-parole de l'Office fédéral des transports (OFT).

Cette dénonciation n'avait pas étonné le SEV. La loi limite le travail quotidien à 13 heures dans un même tour de service. Mais elle prévoit des exceptions pour des périodes de haute saison: « La durée du travail ne doit pas dépasser 15 heures dans le même tour de service », règle la convention d'exception signée entre le syndicat et la Navigation. Le problème, c'est que même ces condi-



En 2010, l'Office fédéral des transports avait mis le doigt sur plusieurs infractions à la Loi sur la durée du travail aux LNM.

tions d'exception étaient dépassées.

Jugement clément

Ce sont les circonstances atténuantes (maladie de longue durée d'un capitaine, impératifs de rentabilité en hausse et subventions fédérales en baisse) qui ont convaincu le tribunal d'exempter les accusés de toute peine et de les libérer de l'amende de 2000 francs chacun requise par le Ministère public.

Mais « le tribunal tient à rendre les prévenus attentifs qu'il est nécessaire que des modifications soient faites afin de respecter la législation en vigueur », a déclaré la présidente du tribunal, Geneviève Calpini Calame.

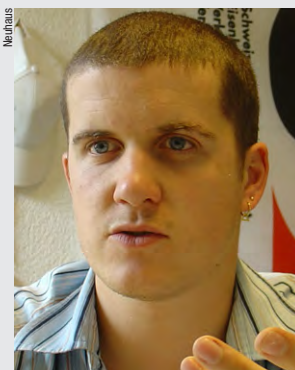
Première étape: la compagnie a d'ores et déjà décidé de réduire l'offre sur le lac de Morat en 2012, afin de « gagner un bateau et un équipage ».

Henriette Schaffter

COMMENTAIRE

A l'impossible, nul n'est tenu...

Le résultat du jugement LNM pourrait se résumer à cet adage populaire. Cela nous prouve que « faire toujours plus avec toujours moins », leitmotiv des managers modernes, a des limites très claires. Dans le cas de la LNM, la ligne blanche a été franchie à plusieurs reprises et il est réjouissant de constater que l'OFT, autorité de surveillance, a fait son travail jusqu'au bout. La plainte et la condamnation ont d'ores et déjà porté leurs fruits. Premièrement avec une prise de conscience que la situation actuelle devait être corrigée en collaboration avec le SEV et, deuxièmement, que la politique commerciale n'a pas la priorité sur la sécurité. Au final, la direction s'en sort



bien avec une condamnation sans peine. La justice a été particulièrement clémentine en considérant à ce point les impératifs économiques. Le Conseil d'administration doit maintenant se remettre en cause et donner à la LNM une mission « légalement » réalisable.

Olivier Barraud, secr. syndical SEV

EN VITESSE

ATE – VENTE AUX ENCHÈRES

■ Des anciens sièges de train 1^{re} classe ainsi que d'anciens sièges de train 2^e classe du BLS sont mis en vente sur le site de l'initiative sur les transports publics (www.envoituresvp.ch). Le futur acquéreur devra aller chercher les sièges à l'ATE à Herzogenbuchsee. Détails sur le site internet.

OSEO – BILAN AFRIQUE DU SUD

■ Le bilan financier de la dernière Coupe du monde est désormais établi. La FIFA n'a jamais gagné autant d'argent que lors du Mondial sud-africain. Dans un pays où 40 % de la population vit dans une pauvreté absolue, la FIFA a réalisé un gain de 2,35 milliards de francs. La FIFA a obtenu du gouvernement sud-africain, suite à de très fortes pressions, que ses gains soient exemptés de tout impôt. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud se retrouve avec un trou financier de près de trois milliards de francs. Les collectivités publiques doivent couper dans des programmes sociaux, alors que les besoins de la population, en matière notamment de logement et d'éducation, sont immenses. L'OSEO exige :

- que les gains de la FIFA soient soumis à l'impôt. Ce d'autant plus que les trois prochains Mondiaux se disputeront dans des pays émergents et/ou marqués par de très fortes inégalités sociales (Brésil, Russie et Qatar);
- que la FIFA s'engage, en sa qualité d'organisation d'utilité publique, pour le respect des droits humains lors de Coupes du monde de football. Dans ce domaine, la FIFA n'a pour l'instant rien entrepris.

LUFTHANSA

■ Lufthansa a annoncé un bénéfice net de 1,1 milliard d'euros (1,42 milliard de francs) pour 2010, contre une perte nette de 34 millions un an plus tôt. Le groupe allemand de transport aérien, qui contrôle Swiss, propose en conséquence un retour au dividende.



» Avec mon comité, nous faisons en sorte d'être le plus en phase possible avec nos membres. Nous voulons être proches d'eux. Cela explique peut-être notre succès. «

Ferruccio Noto

Ferruccio Noto préside la section VPT Services ferroviaires, section qui a plus que quintuplé le nombre de ses membres en cinq ans !

« Collègues de la restauration ferroviaire, indignez-vous ! »

Lors de sa création au printemps 2006, la section VPT Services ferroviaires comptait quelque 60 membres. Quatre ans plus tard, fin 2010, cette nouvelle section atteignait 345 membres. C'est la section du SEV qui totalise la plus forte croissance. Ses membres travaillent principalement dans la restauration ferroviaire, le secteur du monde du rail où les salaires sont les plus bas.

contact.sev : Quelles sont, à ton avis, les raisons du succès en terme d'adhésions de ta section ?

Ferruccio Noto : Avec mon comité, nous faisons en sorte d'être le plus en phase possible avec nos membres. Nous voulons être proches d'eux. Cela ex-

plique peut-être notre succès. Je sens en tout cas qu'ils apprécient cette proximité avec notre comité, ainsi qu'avec les deux secrétaires syndicaux SEV qui nous encadrent : Regula Bieri à Zurich et Peter Peyer à Coire. Bref, je crois pouvoir dire que nous avons réussi à créer un climat de confiance envers notre organisation syndicale SEV.

Quels sont les arguments que tu avances pour convaincre les gens à adhérer au SEV ?

Je leur explique que ce que nous avons obtenu au niveau salarial et social n'est pas tombé du ciel, mais c'est uniquement grâce à notre travail syndical. Ils comprennent vite et très bien que plus nous sommes nombreux, plus nous sommes forts.

Peux-tu nous présenter ta section VPT Services ferroviaires ?

Notre section ressemble à une sous-fédération. Elle recouvre tout le territoire helvétique et va même au-delà puisqu'un membre sur cinq est frontalier. La quasi-totalité de nos membres travaillent dans la restauration ferroviaire mais au sein de quatre entreprises distinctes : elvetino, RailGourmino, DB Autozug, DB Reise & Touristik. Comme partout en Suisse dans le domaine de la restauration, la

proportion de travailleurs étrangers est très importante. Les trois quarts des membres de notre section ne sont pas de nationalité suisse.

L'année passée, les CFF ont mis un terme à l'exploitation de leurs propres liaisons nocturnes qui étaient exploitées par elvetino. Que penses-tu de cette décision ?

Une décision regrettable et insensée, vu les problèmes du trafic vers l'Italie avec les compositions ETR (ex-Cisalpino). Heureusement que nous avons réussi, grâce à notre bon degré

les voitures lits et couchettes et ils servent à boire et à manger sur ces mêmes trains qui vont et viennent entre la Suisse et le nord de l'Europe.

Un membre sur cinq de ta section est frontalier, est-ce que cela entraîne un encadrement syndical particulier ?

C'est indispensable que les frontaliers bénéficient de l'appui du syndicat. Ils doivent être défendus contre la concurrence voulue par certaines entreprises, prêtes à engager des travailleurs provenant d'horizons encore plus lointains, à des condi-

fois par mois rencontrer nos collègues frontaliers italiens. Nous voulons dédier la même attention à nos collègues allemands et français. C'est vraiment primordial pour les syndicats de lutter contre cette pernicieuse spirale du dumping engendrée par la libéralisation.

Hormis ce travail avec les frontaliers, quels sont les objectifs de ta section pour cette année 2011 ?

Nous nous préparons au renouvellement de la convention collective de travail elvetino, pour laquelle nous planchons sur plusieurs revendications.

Lesquelles ?

Nous aimerions que des règles soient fixées pour l'aménagement du temps de travail et nous demandons l'introduction d'un système salarial. Ce sont nos deux principales revendications, mais il y en a d'autres comme, par exemple, le droit aux facilités de voyage FVP, la reconnaissance des profils professionnels, une réglementation contre le nombre excessif d'auxiliaires, etc.

Quid dans les autres entreprises ?

Chez RailGourmino, nous aimerions avoir plus de membres. Cela nous aide-

BIO

Ferruccio Calogero Noto est né le 19 octobre 1965 à Zurich. Il a grandi un peu à Zurich, un peu en Sicile et à Milan. Après des études en sciences politiques à Milan, il a commencé en 1998 à travailler comme steward sur les trains de nuit. Jusqu'à la fin de l'année passée il a travaillé sur les derniers trains de nuit elvetino (les CFF ont décidé de mettre un terme à l'exploitation de tous leurs trains de nuit lors du changement d'horaire de décembre dernier). Actuellement, il est en congé sabbatique non payé de quelques mois pour parfaire ses études et « pour être plus présent auprès de ma femme et de mes fils de 11 et 3 ans ». Comme la majeure partie des stewards elvetino des trains de nuit, Ferruccio a pu rester chez elvetino, à condition de rejoindre le secteur de la restauration ferroviaire. Il est domicilié à Preonzo, près de Bellinzona.

INTERVIEW



» Chez elvetino les salaires plancher sont de 3615 francs (pour 42 heures par semaine), chez RailGourmino 3300 francs et les deux entreprises DB 3200 francs par mois. C'est dire que nous nous sentons très concernés par l'initiative USS sur les salaires minimums et nous serons très actifs dans la récolte de signatures. «

Ferruccio Noto

rait à obtenir de meilleurs salaires ainsi qu'une meilleure convention collective de travail. Mais chez RailGourmino c'est difficile de s'implanter, 50% du personnel est saisonnier. Dans les deux entreprises appartenant à la DB, pour l'heure, nous cherchons à augmenter le nombre de

nos membres pour pouvoir leur offrir une protection syndicale efficace et jeter les bases d'une convention collective de travail.

L'USS a lancé l'initiative pour un salaire minimum de 3800 francs bruts par mois pour 40 heures hebdomadaires, respectivement 4000 francs pour

42 heures. Quels sont les salaires minimums dans la restauration ferroviaire ?

Chez elvetino les salaires plancher sont de 3615 francs (pour 42 heures par semaine), chez RailGourmino 3300 francs et les deux entreprises DB 3200 francs par mois. C'est dire que nous nous sentons très con-

cernés par l'initiative USS sur les salaires minimums et nous serons très actifs dans la récolte de signatures.

Quels sont les principaux problèmes que tu rencontres chez les membres de la restauration ferroviaire ?

Nous recevons énormément de plaintes pour demander au SEV de réagir contre des mesures disciplinaires injustes, contre des tours de service trop longs et exempts de pauses, contre des systèmes de contrôle sévères et peu transparents, sans parler des salaires qui font du surplace, etc. Mais ce qui blesse la plupart de mes collègues, c'est le fait d'être souvent dans l'impossibilité de pouvoir accomplir correctement leur propre travail à cause de mauvais équipements, ainsi qu'un certain manque de

respect de la part de la hiérarchie.

Qu'est-ce que tu dis aux membres de la section VPT Services ferroviaires qui sont confrontés à ces difficultés ?

Je leur dis comme Stéphane Hessel* : « Indignez-vous ! » Ne vous laissez pas faire. Croyez en la force du syndicat. Au fond d'eux-mêmes, mes collègues savent qu'ils méritent mieux que la manière dont ils sont traités par les entreprises et parfois par les clients. Avec le syndicat, ils peuvent espérer être mieux respectés dans leurs droits et ainsi faire valoir leur propre dignité.

Propos recueillis par Alberto Cherubini

* Co-auteur de la Déclaration des droits de l'homme, auteur de l'essai à grand succès « Indignez-vous ! ».

1 SECTION POUR 4 ENTREPRISES

Née en 2006 de la fusion des sections VPT Trains de nuit et VPT Elvetino, la section VPT Services ferroviaires a atteint un degré d'organisation chez elvetino de 30%, chez RailGourmino swissAlps de 25%, tandis que chez DB Autozug (City Night Line) et DB Reise & Touristik Suisse moins de 10% des employés sont syndiqués. Dans ses rangs, la section Services ferroviaires compte également 24 retraités et 15 membres externes. Au total, la section comptait au 31 décembre 2010 exactement 345 membres, contre 255 membres fin 2009. Lors de sa fondation au printemps 2006, la section démarrait avec 60 membres ! En Suisse,

quelque 1300 personnes travaillent dans le secteur de la restauration ferroviaire, toutes compagnies confondues.

Composition du comité

Le comité de la section VPT Services ferroviaires est formé de : Ferruccio Noto, président ; Eleonora Wüthrich, vice-présidente ; Jean-François Stern, caissier ; Abdul Baldé, Roberto Mattiello et Lutz Karger, elvetino ; Mijo Maric, RailGourmino ; Daniel Schaltegger, DB Autozug ; Isidor Schwitter, représentant des retraités.

La section cherche un membre elvetino des dépôts de Genève ou Lausanne, ainsi qu'un membre de la DB Reise & Touristik pour siéger au sein du comité.

Journée de branche VPT Rail à Olten

Des examens tous les cinq ans

Qui doit passer des examens périodiques ? Et quels sont les changements auxquels on peut s'attendre ? C'était le thème principal de la journée de branche VPT Rail.

L'ordonnance sur les activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire est entrée en vigueur en 2010. Celle-ci touche désormais le personnel roulant ainsi que le personnel de la circulation des trains, de la préparation des trains et de la sécurité des chantiers. Mais seules les personnes qui conduisent des véhicules et le personnel des trains doivent obtenir un permis et passer des examens réguliers.

Permis de conduire comme sur la route

Markus Beer, expert spécialiste à l'Office fédéral des transports (OFT) et Peter Eilingger, expert aux examens pour le personnel des trains à la BLS, ont participé à la journée de branche. Ils ont expliqué le système qui règle clairement comment obtenir le permis et quand il faut

passer de nouveaux examens.

Le processus ressemble de plus en plus à celui en vigueur sur la route : lorsqu'une entreprise veut engager un mécanicien de locomotive ou un agent de train, il faut d'abord passer les tests d'aptitude puis survient l'engagement et la commande du permis « élève conducteur » par l'entreprise, auprès de l'OFT. En fin de formation, l'élève conducteur subit des examens théoriques et pratiques, qu'il doit réussir s'il veut recevoir le permis définitif. Celui qui échoue peut repasser les parties d'examen qu'il n'a pas réussies. Celui qui échoue deux fois peut recommencer la formation dès le début, au plus tôt deux ans après son échec.

Outre le permis de conduire, délivré par l'OFT, il faut également l'attestation de l'entreprise sur les connaissances du réseau. Après cinq ans, il faut repasser cet examen, afin de reconstruire les connaissances.

Protection nécessaire

Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, a souligné l'importance de la revendication syndicale, qui demande que



L'expert aux examens Peter Eilingger, du BLS, et l'expert spécialiste Markus Beer, de l'OFT, ont répondu aux questions des participants à la journée de branche.

les personnes ayant déjà de nombreuses années d'expérience derrière elles ne soient pas abandonnées par leur employeur en cas d'échec aux examens périodiques.

Un des participants a posé la question de savoir si les CFF peuvent donner des directives sur qui conduit sur leur réseau. Markus Beer a nié une telle possibilité. Pour lui, assurer un accès non discriminatoire à ces métiers

était justement un des objectifs principaux de ces règlements. L'assemblée a aussi discuté de l'opportunité de vérifier les connaissances du personnel de la circulation des trains selon le même principe. Aussi bien les orateurs que les participants s'étant exprimés étaient d'accord sur le fait qu'il s'agirait alors d'une revalorisation du métier, qui est très souhaitable. Cela montrerait qu'on

accorde une grande valeur à la formation de base et à la formation continue. Des vérifications sont actuellement en cours pour ce qui est des mécaniciens de locomotive, afin de faire reconnaître la formation par l'Office fédéral de la formation professionnelle, ce qui devrait également amener de nouvelles améliorations dans la formation.

Peter Moor/Hes

INFO

Bruno Müller, nouveau président de la branche Rail

Le jour même de l'assemblée de branche, Jean-François Milani débutait son nouveau job : le président de branche, élu l'année dernière, travaille désormais à l'Office de l'assurance invalidité du canton du Jura. C'est pourquoi il s'est retiré de toutes ses fonctions au SEV ainsi qu'à la

VPT.

Il fallait donc un nouveau président. Bruno Müller, déjà membre du comité, s'est mis à disposition pour cette tâche. Ce mécanicien de locomotive au SOB a 58 ans et est membre du comité central de la VPT.

Le nouveau représentant de

la Suisse romande est René Tschantz, chef de gare aux Ponts-de-Martel. René Tschantz est un syndicaliste engagé qui ne supporte pas les injustices.

Michel Jaberg, 46 ans, intègre également le nouveau comité. Ce dernier travaille aux Ateliers BLS à Bönigen.



Le nouveau comité : Michel Jaberg, le président Bruno Müller, René Tschantz et Calogero Ferruccio Noto.

FEMMES ET HOMMES RÉUNIS LE 14 JUIN

« Sans les femmes, nous ne serions tout simplement pas venus au monde » : c'est ainsi que Kurt Nussbaumer s'est exprimé avant de céder la parole à Madeleine Wüthrich. Cette agente de train du BLS a demandé à toutes et tous, au nom de la commission féminine, de souligner la date du 14 juin dans leur agenda. Elle a rappelé que plusieurs jubilés ont lieu en cette année 2011 : les 40 ans du droit de vote des femmes, les 30 ans de la loi sur l'égalité, les 20 ans de la grève des femmes, justement le 14 juin 1991.

« Ce n'est pas seulement une demande venant des femmes », a souligné Madeleine Wüthrich. Les hommes aimeraient également passer davantage de temps avec leurs enfants et pouvoir mieux partager leur temps entre travail et vie privée. Pour l'instant, seuls les mieux



Madeleine Wüthrich a lancé un appel aux collègues pour qu'ils notent bien la date du 14 juin.

lotis ont le privilège de pouvoir partager le travail au foyer comme ils le souhaitent. Ce devrait être le cas de tous ! Le 14 juin, il sera question non seulement d'égalité, mais aussi de salaire minimum, a déclaré Madeleine Wüthrich.

pmo/Hes

Egalité: 2011 sera l'année des femmes et le 14 juin en sera l'apothéose

Il reste bien du pain sur la planche

Le 8 mars, Journée internationale de la femme, les syndicats ont mené une action nationale. Ils demandent égalité salariale, augmentation du salaire minimum, davantage de solutions de garde pour les enfants, un congé paternité, des mesures qui permettraient de mieux concilier vie professionnelle et vie privée ainsi qu'une réduction générale du temps de travail.

30 ans après l'inscription de l'article sur l'égalité dans la Constitution fédérale et 20 ans après la grève des femmes, les disparités entre hommes et femmes sont encore une réalité, surtout au niveau salarial.

Avec le slogan « Femmes en mouvement. L'égalité absolument! », les femmes des syndicats suisses veulent mettre cette question au centre des débats et donner une impulsion afin de faire changer les choses. Le 14 juin prochain sera une grande journée d'action. Lors d'une conférence de presse le 8 mars à Berne, les représentantes des syndicats de l'USS ont ouvert le « cahier des doléances ». « Les discriminations salariales sont interdites depuis 15 ans, mais les différences entre femmes et hommes, selon les statistiques, se sont encore aggravées depuis 2006! » a souligné Corinne Schärer, secrétaire responsable de l'égalité au syndicat Unia.

La question salariale

« Pourquoi, tout en ayant effectué la même formation, en assumant la même fonction au même niveau hiérarchique et en possédant la même expérience professionnelle, les femmes devraient-elles accepter d'être privées en moyenne de 9,4% de leur salaire? » De plus les femmes travaillent souvent dans des secteurs où les salaires sont

scandaleusement bas. Encore aujourd'hui, 280 000 femmes gagnent moins de 4000 francs par mois. L'introduction d'un salaire minimum, revendiqué par les syndicats, permettrait d'augmenter ces bas salaires et de faire donc

congrés, non seulement pour les parents, mais aussi pour les proches aidants. »

Ensemble au travail et à la maison

« Encadrement des enfants, soins donnés aux malades

femmes doivent compter avec des répercussions négatives sur la carrière professionnelle, l'évolution du salaire, les opportunités sur le marché du travail, la formation et la protection sociale. Cela implique également un

elles peuvent aussi en tirer un bénéfice. Si les femmes et les hommes effectuent pratiquement le même volume de travail en l'espace d'une semaine, le travail salarié et les tâches non rémunérées ne sont de loin pas répartis équitablement. Les femmes se chargent toujours d'une grande partie des tâches domestiques, de l'encadrement de la famille et des travaux de bénévolat. La majeure partie des hommes exerce une profession à temps complet, contrairement aux femmes. Les arguments avancés: niveau des revenus, manque de possibilités de concilier la vie familiale et professionnelle, ambitions et aptitudes personnelles et professionnelles. On constate que dans la très grande majorité des cas, ce sont les femmes qui se retirent de la vie professionnelle, soit en réduisant leur taux d'activité, soit en arrêtant carrément de travailler (en particulier au Tessin) afin de s'occuper de la famille. Parfois, il s'agit d'un choix voulu mais dans la majorité des cas, cette décision est imposée par les circonstances. « Les femmes paient un prix bien trop élevé pour cela », a ajouté Françoise Gehring. « Elles sont perdantes au niveau du revenu, des chances de faire carrière, et de leur place dans la société. »

red/Hes



Le SEV était bien présent le 8 mars sur la Place fédérale. De gauche à droite: Barbara Amsler, Françoise Gehring et Jris Piazzoli.

un pas vers l'égalité. « La discrimination salariale doit être combattue avec encore plus de détermination. Les syndicats de branches et les entreprises doivent participer au dialogue sur l'égalité des salaires », a demandé Theresé Wüthrich, secrétaire de syndicom, le syndicat des médias et de la communication.

Structures d'accueil et congé paternité

« Afin qu'il soit possible de concilier famille et profession, il faut, » demande Michela Bovolenta, secrétaire du Syndicat suisse des services publics (ssp), « consacrer beaucoup plus de moyens pour les structures d'accueil destinées aux enfants (en 2010, il manquait encore 50 000 places!), au minimum un congé maternité de 18 semaines, un congé paternité de 8 semaines et un congé parental, dont le modèle précis reste à discuter. »

Mais aussi « davantage de

dans la parenté, tâches domestiques: tout ceci est considéré comme l'affaire des femmes », a ajouté Françoise Gehring, secrétaire syndicale SEV et présidente du groupe de femmes de l'USS Ticino et Moesa. En conséquence, les

stéréotype des rôles et limite les possibilités s'il faut choisir entre un homme et une femme. C'est de là que partent la discrimination et l'inégalité. Il est temps que les choses changent. Les entreprises doivent s'y engager car

LE SEV ET L'USS DEMANDENT DAVANTAGE DE TEMPS POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

Ensemble dans la vie professionnelle comme à la maison: une meilleure répartition du travail payé et du travail non payé mène aussi à une meilleure répartition entre la vie professionnelle et la vie familiale. Nous exigeons:

- des horaires de travail flexibles, des emplois à temps partiel qualifiés, des possibilités de job-sharing pour les femmes et les hommes à tous les niveaux hiérarchiques ainsi que des structures d'encadrement pour les enfants et les membres de la famille nécessitant des soins. C'est le seul moyen pour que

les femmes aient les mêmes chances sur le marché du travail et dans l'évolution de la carrière. Et c'est le seul moyen pour que les hommes qui le désirent (et c'est de plus en plus le cas selon les dernières constatations) puissent s'occuper de la famille.

- une réduction générale du temps de travail afin que les femmes et les hommes puissent mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale.
- une reconnaissance de la valeur des tâches d'enca-

drement non rémunérées en tant que compétence précieuse et monnayable sur le marché du travail.

C'est seulement de cette manière que nous pourrions éliminer les discriminations et les inégalités salariales. Les femmes représentent un énorme potentiel pour l'économie. Mais par-dessus tout, elles ne veulent plus être contraintes de choisir entre la famille et le travail. Elles désirent avoir une place au soleil et ceci est légitime.

EFD



» Pour une rente plutôt en dessous de la moyenne par rapport à des salaires de même niveau, les employés des CFF paient aujourd'hui des cotisations particulièrement hautes. «

Eveline Widmer-Schlumpf, conseillère fédérale

La caisse de pension CFF va recevoir 1,148 milliard de francs de la Confédération

Soulagés, mais pas totalement rassurés

Le Conseil national a dit oui à la participation de la Confédération à l'assainissement de la caisse de pension CFF, tandis que l'UDC quasi dans son ensemble et quelques parlementaires PDC ont voté contre. Tout n'est pas réglé mais on a franchi une étape.

Au Conseil des Etats, personne ne s'était prononcé contre la proposition, mais au Conseil national, l'atmosphère était plus tendue. Déjà dans les commissions, des voix s'étaient élevées contre toute contribution fédérale à la caisse de pension des CFF. Lors du débat en plénum, ce fut encore plus net: l'UDC a proposé la non-entrée en matière, ce qui aurait tout bloqué et ce même parti a ensuite profité du débat pour décrire sa propre vision de la situation de la caisse de pension. Cette dernière aurait causé elle-même cette situation, aurait

commis des erreurs dans ses investissements et aurait voulu épargner le personnel. Le Zurichois Toni Bertoluzzi, de la frange dure de l'UDC, a fort bien montré son ignorance en polémiqueant contre la réduction des cotisations que la caisse de pension a octroyée en contrepartie de la hausse de l'âge de la retraite, ceci afin d'adoucir un peu la charge induite par les cotisations d'assainissement.

Position claire du Conseil fédéral

La ministre des finances Eveline Widmer-Schlumpf a clairement soutenu la proposi-

tion du Conseil fédéral. « Ce serait une grande erreur de laisser ce trou de la caisse de pension aux générations futures », a-t-elle souligné. Il faudra de toute façon que quelqu'un paie un jour, d'autant plus que le personnel et les CFF participent déjà assez pour leur part. Elle a souligné encore que la caisse était bien gérée, avec de bons investissements. La conseillère fédérale a expliqué que des alternatives avaient été étudiées, mais avaient toutes des conséquences incertaines et des coûts nettement plus élevés.

A part l'UDC, tous les partis ont soutenu la proposi-

tion du Conseil fédéral. La conseillère nationale PS Bea Heim a parlé de l'angoisse des personnes concernées dans sa région d'origine, Olten, et Edith Graf-Litscher, qui a tout d'abord informé qu'elle travaillait au SEV, a complété en parlant d'un parapluie pour le personnel et non pas de parachutes dorés. Les partis n'ont pas tous accordé la même importance à ce sujet: le PS et les Verts ont choisi trois membres du Conseil pour s'exprimer à la tribune, afin de pouvoir exposer le plus d'arguments possibles. L'UDC a fait monter ses « célébrités ». Du

côté PDC, c'est l'Argovienne peu connue Esther Egger qui s'est exprimée et côté PLR, seul le Tessinois Fabio Abate a pris la parole.

Vote net

Le vote déterminant a été celui de l'entrée en matière: 124 contre 45 et 13 abstentions (voir détails dans l'encadré). Le vote final sur ce point a été encore plus clair, puisqu'il y a eu 132 voix pour, 42 voix contre et 7 abstentions. L'attitude du libéral zurichois Markus Hutter a été bien particulière: il a soutenu la proposition en tant qu'orateur mais s'est abstenu lors

ILS ONT VOTÉ AINSI:

Gr.	Groupe parlementaire:	Marie-Thérèse	Weber-Gobet	V	FR	Oui	Eric	Nussbaumer	PS	BL	Oui
V	Verts	Antonio	Hodgers	V	GE	Oui	Beat	Jans	PS	BS	Oui
PS	Parti socialiste	Ueli	Leuenberger	V	GE	Oui	Silvia	Schenker	PS	BS	Oui
CEG	Parti démocrate-chrétien, Parti Evangélique, Parti Vert'libéraux	Louis	Schelbert	V	LU	Oui	Christian	Levrat	PS	FR	Oui
PBD	Parti bourgeois démocratique	Francine	John-Calame	V	NE	Oui	Jean-François	Steiert	PS	FR	Oui
PLR	Les Libéraux-Radicaux	Yvonne	Gilli	V	SG	Oui	Jean-Charles	Rielle	PS	GE	Oui
UDC	Union démocratique du centre	Brigit	Wyss	V	SO	Oui	Maria	Roth-Bernasconi	PS	GE	Oui
-	non inscrit	Daniel	Brélaz	V	VD	Oui	Carlo	Sommaruga	PS	GE	Oui
		Adèle	Thorens Goumaz	V	VD	Oui	Andrea	Hämmerle	PS	GR	Oui
		Christian	van Singer	V	VD	Oui	Jean-Claude	Rennwald	PS	JU	Oui
		Josef	Zisyadis	V	VD	Oui	Prisca	Birrer-Heimo	PS	LU	Oui
Vote		Josef	Lang	V	ZG	Oui	Jacques-André	Maire	PS	NE	Oui
Oui	a voté pour l'entrée en matière	Marlies	Bänziger	V	ZH	Oui	Hildegard	Fässler-Osterwalder	PS	SG	Oui
Non	a voté contre l'entrée en matière	Bastien	Girod	V	ZH	Oui	Paul	Rechsteiner	PS	SG	Oui
abst.	était présent, mais s'est abstenu	Katharina	Prelicz-Huber	V	ZH	Oui	Hans-Jürg	Fehr	PS	SH	Oui
abs.	était absent lors du vote	Daniel	Vischer	V	ZH	Oui	Bea	Heim	PS	SO	Oui
P	président du Conseil, ne vote pas	Pascale	Bruderer Wyss	PS	AG	Oui	Andy	Tschümperlin	PS	SZ	Oui
		Max	Chopard-Acklin	PS	AG	Oui	Edith	Graf-Litscher	PS	TG	Oui
Prénom	Nom	Gr.	Can.	Vote							
Geri	Müller	V	AG	Oui			Marina	Carobbio Guscetti	PS	TI	Oui
Therese	Frösch	V	BE	Oui			Fabio	Pedrina	PS	TI	Oui
Franziska	Teuscher	V	BE	Oui			Josiane	Aubert	PS	VD	Oui
Alec	von Graffenried	V	BE	Oui			Ada	Marra	PS	VD	Oui
Maya	Graf	V	BL	Oui			Roger	Nordmann	PS	VD	Oui
Anita	Lachenmeier-Thüring	V	BS	Oui			Eric	Voruz	PS	VD	Oui
							Stéphane	Rossini	PS	VS	Oui

DOSSIER



132 membres du Conseil national ont dit oui au montant de l'assainissement de la caisse de pension CFF. du vote...

Peter Moor/Hes

Prénom	Nom	Gr.	Can.	Vote	Reto	Wehrli	CEG	SZ	Oui	Pierre	Triponez	PLR	BE	Oui
Jacqueline	Fehr	PS	ZH	Oui	Brigitte	Häberli-Koller	CEG	TG	Oui	Christian	Wasserfallen	PLR	BE	Oui
Mario	Fehr	PS	ZH	abs.	Meinrado	Robbiani	CEG	TI	Oui	Hans Rudolf	Gysin	PLR	BL	abs.
Chantal	Galladé	PS	ZH	Oui	Chiara	Simoneschi-Cortesi	CEG	TI	abs.	Peter	Malama	PLR	BS	abs.
Christine	Goll	PS	ZH	Oui	Jacques	Neiryck	CEG	VD	Oui	Jacques	Bourgeois	PLR	FR	Oui
Andreas	Gross	PS	ZH	Oui	Viola	Amherd	CEG	VS	Oui	Martine	Brunschwig Graf	PLR	GE	Oui
Daniel	Jositsch	PS	ZH	Oui	Christophe	Darbella	CEG	VS	Oui	Hugues	Hiltbold	PLR	GE	Oui
Anita	Thanei	PS	ZH	Oui	Paul-André	Roux	CEG	VS	Oui	Christian	Lüscher	PLR	GE	abs.
Ricardo	Lumengo	-	BE	Oui	Roberto	Schmidt	CEG	VS	Oui	Tarzius	Caviezel	PLR	GR	Oui
Esther	Egger-Wyss	CEG	AG	Oui	Gerhard	Pfister	CEG	ZG	abs.	Otto	Ineichen	PLR	LU	Oui
Ruth	Humbel	CEG	AG	Oui	Martin	Bäumle	CEG	ZH	abs.	Georges	Theiler	PLR	LU	abs.
Markus	Zemp	CEG	AG	Non	Urs	Hany	CEG	ZH	Oui	Laurent	Favre	PLR	NE	Oui
Arthur	Loepfe	CEG	AI	Non	Maja	Ingold	CEG	ZH	Oui	Sylvie	Perrinjaquet	PLR	NE	Oui
Norbert	Hochreutener	CEG	BE	Oui	Tiana Angelina	Moser	CEG	ZH	Oui	Edi	Engelberger	PLR	NW	Oui
Marianne	Streiff-Feller	CEG	BE	Oui	Kathy	Riklin	CEG	ZH	Oui	Walter	Müller	PLR	SG	Oui
Elisabeth	Schneider-Schneiter	CEG	BL	Oui	Barbara	Schmid-Federer	CEG	ZH	Oui	Kurt	Fluri	PLR	SO	abs.
Dominique	de Buman	CEG	FR	Oui	Thomas	Weibel	CEG	ZH	Oui	Werner	Messmer	PLR	TG	abs.
Thérèse	Meyer-Kaelin	CEG	FR	Oui	Hans	Grunder	PBD	BE	Oui	Fabio	Abate	PLR	TI	Oui
Luc	Barthassat	CEG	GE	Oui	Ursula	Haller Vannini	PBD	BE	Oui	Ignazio	Cassis	PLR	TI	Oui
Sep	Cathomas	CEG	GR	Oui	Martin	Landolt	PBD	GL	Oui	Fulvio	Pelli	PLR	TI	Oui
Ida	Glanzmann-Hunkeler	CEG	LU	abs.	Brigitta M.	Gadient	PBD	GR	Oui	Gabi	Huber	PLR	UR	Oui
Ruedi	Lustenberger	CEG	LU	Oui	Hansjörg	Hassler	PBD	GR	Oui	Charles	Favre	PLR	VD	Oui
Pius	Segmüller	CEG	LU	Oui	Corina	Eichenberger-Walther	PLR	AG	Oui	Olivier	Français	PLR	VD	Oui
Jakob	Büchler	CEG	SG	abs.	Philipp	Müller	PLR	AG	abs.	Isabelle	Moret	PLR	VD	abs.
Lucrezia	Meier-Schatz	CEG	SG	Oui	Marianne	Kleiner	PLR	AR	Oui	Claude	Ruey	PLR	VD	Oui
Elvira	Bader	CEG	SO	Oui	Peter	Flück	PLR	BE	Oui					
Pirmin	Bischof	CEG	SO	Oui	Christa	Markwalder	PLR	BE	Oui					

Suite en page 12

CAISSE DE PENSION CFF – ET LA SUITE ?

Avec le montant octroyé par le Parlement, le taux de couverture de la caisse de pension CFF atteindra 99%. Ce n'est pas la fin des cotisations d'assainissement, pour deux raisons: d'une part, celles-ci seront perçues jusqu'à un taux de couverture de 107% et d'autre part, de nouvelles projections de l'espérance de vie pourraient à nouveau diminuer le taux de couverture.

Après le vote, les CFF ont déclaré: «La caisse de pension n'est en effet toujours pas assainie durablement, malgré le montant versé par la Confédération et les strictes mesures d'assainissement prises. Il lui manque comme auparavant des réserves de fluctuation. Désormais, l'assainissement de la Caisse est du ressort des CFF, de la Caisse de pensions CFF et des assurés. Au vu des efforts d'assainissement actuels, de la situation financière tendue de l'entreprise et des incertitudes des marchés financiers, il s'agit d'un défi exigeant.»

Le SEV salue la conclusion du débat au Parlement

Solution pragmatique

Pour le SEV, il s'agit d'un succès après un travail de longue haleine, qui a demandé beaucoup d'énergie. Le résultat n'est certes pas suffisant, mais d'un point de vue pragmatique, il peut être considéré comme positif.

Le lobbying exercé durant des années par le SEV a eu du succès si l'on considère la situation politique actuelle avec réalisme. «Lors de chaque rencontre avec des parlementaires fédéraux, nous les avons rendus attentifs au fait que la dette de la Confédération était en réalité nettement plus élevée», a souligné Daniela Lehmann, coordinatrice politique au SEV. Mais puisqu'une bonne partie du camp bourgeois penchait plus vers un montant zéro que vers une augmentation, la somme de 1,148 milliard était le compromis le plus à même d'obtenir la majorité. Il y a deux ans, lors de la con-



Premier contact direct avec les parlementaires en septembre 2009.

sultation, un tel résultat ne semblait même pas envisageable. C'est grâce à l'engagement du SEV et des CFF qu'une majorité a maintenant accepté une contribution.

«La Confédération va enfin apporter la contribution due depuis longtemps à l'assainissement de la caisse de pensions, mais nous savons tous que la somme octroyée est en fait bien trop basse», souligne le président SEV Giorgio Tuti. La caisse de

pensions n'a toujours pas de réserves de fluctuation. Afin d'en créer, une contribution de l'Etat de plus de 3 milliards de francs aurait été nécessaire.

«Je ne comprends pas que des politiciens, en particulier ceux de l'UDC, continuent à refuser cette solution et à s'exprimer en faveur d'un refus, envers et contre toute réalité», a déclaré Giorgio Tuti.

pmo/Hes

ET SYMOVA ?

Les décisions du Parlement concernant les entreprises et les assurés de l'ancienne Ascoop sont moins réjouissantes que celles concernant la caisse de pension CFF: le Conseil national a décidé, contre la volonté du Conseil fédéral, qu'aucune caisse de pension ne pourrait plus compter sur une participation des caisses fédérales. L'Ascoop a été citée à plusieurs reprises dans le débat. Plusieurs raisons ont été soulevées contre une participation: le fait qu'il y ait plusieurs propriétaires (la Confédération n'est qu'actionnaire minoritaire), l'opposition de nombreux cantons et, last but not least, les fautes graves commises par les anciens responsables de l'Ascoop, qui ont encore aggravé la débâcle au début des années 2000. Le Conseil national a accepté la proposition par 115 voix contre 63. Le PS et les Verts ont voté contre. Le Conseil des Etats, qui a déjà refusé une première fois, devra se prononcer à nouveau à ce sujet. Cette décision n'est pas irrévocable, le Parlement pouvant revoter différemment à l'avenir.

Suite de la page 11

Prénom	Nom	Gr.	Can.	Vote	Caspar	Baader	UDC	BL	Non	J. Alexander	Baumann	UDC	TG	Non
Jean-René	Germanier	PLR	VS	P	Christian	Miesch	UDC	BL	Non	Peter	Spuhler	UDC	TG	Oui
Doris	Fiala	PLR	ZH	Oui	Sebastian	Frehner	UDC	BS	Non	Hansjörg	Walter	UDC	TG	abs.
Markus	Hutter	PLR	ZH	abs.	Jean-François	Rime	UDC	FR	Non	Norman	Gobbi	UDC	TI	abs.
Filippo	Leutenegger	PLR	ZH	abs.	Yves	Nidegger	UDC	GE	Non	André	Bugnon	UDC	VD	Non
Ruedi	Noser	PLR	ZH	Oui	André	Reymond	UDC	GE	Non	Alice	Glauser-Zufferey	UDC	VD	abs.
Sylvia	Flückiger-Bäni	UDC	AG	Non	Dominique	Baettig	UDC	JU	Non	Jean-Pierre	Grin	UDC	VD	abs.
Lieni	Füglistaller	UDC	AG	Non	Yvette	Estermann	UDC	LU	Non	Guy	Parmelin	UDC	VD	Non
Ulrich	Giezendanner	UDC	AG	abs.	Josef	Kunz	UDC	LU	abs.	Pierre-François	Veillon	UDC	VD	Oui
Walter	Glur	UDC	AG	abs.	Felix	Müri	UDC	LU	Non	Oskar	Freysinger	UDC	VS	abs.
Hans	Killer	UDC	AG	Non	Yvan	Perrin	UDC	NE	abs.	Marcel	Scherer	UDC	ZG	Non
Luzi	Stamm	UDC	AG	abs.	Christoph	von Rotz	UDC	OW	Non	Max	Binder	UDC	ZH	abs.
Andreas	Aebi	UDC	BE	Non	Elmar	Bigger	UDC	SG	Non	Toni	Bortoluzzi	UDC	ZH	Non
Adrian	Amstutz	UDC	BE	Non	Toni	Brunner	UDC	SG	Non	Hans	Fehr	UDC	ZH	Non
Andreas	Brönnimann	UDC	BE	abs.	Roland Rino	Büchel	UDC	SG	Non	Alfred	Heer	UDC	ZH	Non
Andrea Martina	Geissbühler	UDC	BE	Non	Thomas	Müller	UDC	SG	Oui	Hans	Kaufmann	UDC	ZH	abs.
Jean-Pierre	Graber	UDC	BE	Oui	Theophil	Pfister	UDC	SG	Non	Christoph	Mörgeli	UDC	ZH	Non
Rudolf	Joder	UDC	BE	Oui	Lukas	Reimann	UDC	SG	Non	Natalie Simone	Rickli	UDC	ZH	Non
Simon	Schenk	UDC	BE	Non	Thomas	Hurter	UDC	SH	Non	Hans	Rutschmann	UDC	ZH	Non
Erich	von Siebenthal	UDC	BE	Non	Roland F.	Borer	UDC	SO	Non	Ernst	Schibli	UDC	ZH	Non
Hansruedi	Wandfluh	UDC	BE	Non	Walter	Wobmann	UDC	SO	Non	Ulrich	Schliuer	UDC	ZH	Non
					Peter	Föhn	UDC	SZ	Non	Jürg	Stahl	UDC	ZH	Non
					Pirmin	Schwander	UDC	SZ	Non	Bruno	Zuppiger	UDC	ZH	Non

Sous-fédération Travaux

Samedi 26 mars
Café dès 9 h
Séance dès 9 h 20
Berthoud
Restaurant
Schützenhaus

■ **Journée des femmes de la sous-fédération Travaux**

Merci de vous inscrire dès que possible: christian@su-ter.ch ou 079 422 55 00.

A l'occasion de cette journée, nous aurons le plaisir d'écouter Diana Bertsch-Graf nous parler de work-life balance, un art de vivre pour trouver un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée. A midi, un repas sera servi.

Le président: Christian Suter

Judi 7 avril
Nidau
Salle de la «Geno»
Genossenschaftsstr. 18

■ **ZPV Biel-Bienne**
Assemblée générale de printemps

Le tractanda sera affiché dans les locaux, envoyés aux actifs via mail et disponibles sur le site: <http://ZPVBielBienne.ch>
Le comité vous invite à venir nombreux donner votre avis et boire le verre de l'amitié.

Au nom du comité: Denis Babey

Sous-fédération LPV

Samedi 16 avril
10 h – 14 h
Olten
Buffet de la Gare

■ **LPV**
Journée nationale RCP spéc./RLF / LF ZV / LCB 100

Merci aux collègues romands de me communiquer leur participation: 079 505 07 39
rtbl1@bluewin.ch

Durant cette journée, nous recevrons des infos sur divers thèmes d'actualité de la part de nos invités, les secrétaires syndicaux Urs Huber et Philipp Hadorn, ainsi que de notre président central Rinaldo Zobebe.

Beat Lüscher, représentant SFZF LPV

Judi 7 avril
17 h 30
Berne
Kongresszentrum
Allresto
Effingerstrasse 20

■ **VPV Berne**
Assemblée générale

Michael Reiterer, ambassadeur de l'UE en Suisse, s'exprimera sur «La politique des transports, le service public et la libre circulation des personnes du point de vue de l'Union européenne». Un débat sur ces thèmes est prévu avec le public.
Nous vous prions de réserver cette date. Inscription par mail auprès de roland.schwager@vpv-online.ch

Le comité

Vendredi 8 avril
18 h 15
Yverdon-les-Bains
Café-
Restaurant
La Grange

■ **TS Région Romandie Nord-Ouest**

Assemblée générale de printemps

L'ordre du jour est affiché dans les locaux de service.

Le comité

Sous-fédération VPT

Judi 21 avril
Säntis

■ **Journée de la branche VPT Touristique**

Thème principal: «Pourquoi des salaires minimaux?»

En marge de cette journée, nous aurons l'occasion de visiter l'entreprise avec des informations sur le téléphérique du Säntis.

Les personnes intéressées sont priées de réserver cette date aujourd'hui déjà. L'invitation avec les données précises sera envoyée ultérieurement.

VPT Touristique

Samedi 9 avril
9 h 30
Berne
Hôtel Bern

■ **TS Mittelland**
Assemblée générale

Après l'assemblée statutaire, nous débattrons sur l'initiative pour des salaires minimums. Nous pourrions compter sur la présence de trois orateurs: Franziska Teuscher, conseillère nationale, Berne, André Daguët, dirigeant syndical et conseiller national; Jürg Hurni, secrétaire syndical SEV. Tous les collègues actifs et retraités sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Inscription jusqu'au 31 mars auprès de beat.jurt@sbb.ch, tél. 079 738 66 86.

Beat Jurt

Sections

Samedi 19 mars
10 h 45
Neuchâtel

■ **Travaux Arc jurassien**
Assemblée générale qui aura lieu à la gare CFF, salle au-dessus du quai 1

L'ordre du jour est affiché dans les locaux de service.

Le secrétaire: Daniel Hauri, 079 503 82 71

Vendredi 25 mars
17 h 00
Olten
Restaurant
Gleis 13

■ **SBV Police des transports CFF**
Assemblée générale

Merci de vous inscrire au plus vite auprès de notre président marc.jaggi@bbpolice.ch

Tous les membres de la section SBV Police des transports CFF sont cordialement invités à participer à cette assemblée générale. Pour terminer la soirée sur une note agréable, nous aurons le plaisir de partager un repas en commun.

La secrétaire: Anita Habegger

Samedi 26 mars
10 h 15
Lausanne
Secrétariat SEV, rue St-Martin 36

■ **TS Romandie Sud-Ouest**
Assemblée générale

Au vu de l'actualité importante, Manuel Avallone, vice-président, sera parmi nous. Nous comptons sur une forte participation. Une collation sera offerte aux participants à l'issue des débats.

Le secrétaire: Patrick Rouvinez

Lundi 28 mars
19 h 30
Lausanne
Maison du Peuple

■ **VPT tl**
Assemblée générale de la section, du GESTL et de la Caisse au décès

L'ordre du jour est affiché dans les diverses vitrines de la section. Tous les membres sont chaleureusement invités à participer à cette assemblée où il sera notamment question de l'élection des membres de la commission du personnel (lire page 4).

Le comité de section

Samedi 2 avril
10 h
Lausanne
Gare CFF
Quai 1
2^e étage
Grand Salon

■ **Travaux Arc lémanique**

Assemblée générale de printemps

Le comité espère vous rencontrer nombreux à cette assemblée générale.

Le secrétaire: Bruno Kofmehl

Lundi 11 avril
16 h 15
Fribourg
Gare CFF
Salle des cours

■ **ZPV Fribourg**
Assemblée générale

Tous les collègues actifs et pensionnés sont cordialement invités à notre assemblée générale. Un repas vous sera offert après l'assemblée dans un restaurant. Nous vous demandons de vous inscrire au local ou chez le secrétaire, tél. 026 401 18 54 ou par mail fribourg@zpv.ch jusqu'au 5 avril.

Pour le comité: Jean-Marc

Mardi 12 avril
19 h 00
Fribourg
Dépôt TPF de Chandolan

■ **VPT TPF urbains**
Assemblée générale

Tous les collègues libres ou en congé sont les bienvenus. Une traduction simultanée en allemand est organisée. Venez nombreux.

Le comité

Vendredi 15 avril
14 h 30
Lausanne
Buffet de la Gare
Salle des Vignerons

■ **LPV Vaud/Bas-Valais**
Assemblée générale

Le comité vous attend nombreux. Réservez d'ores et déjà cette date.

Le comité

Judi 28 avril
20 h 15
Yverdon-les-Bains
Cabane de l'Ecaille

■ **VPT Nord vaudois**
Assemblée générale

Nous comptons sur une forte participation de tous nos membres qui ne seront pas en service ce soir-là. Nos collègues pensionnés sont également les bienvenus.

Le comité

Pensionnés

Samedi 19 mars
20 h 15
Delémont
Halle du Château

■ **Concert de la Chorale des Cheminots pensionnés, Delémont**

avec la participation de l'« Eco del Ticino » et du comique « Le Comé ».

Première partie: « Eco del Ticino », deuxième partie: « Chorale des Cheminots ».

Et pour terminer « Eco del Ticino » et « Chorale des Cheminots » ensemble.

*Le secrétaire :
Roland Wolfer*

Mercredi 23 mars
14 h
Glovelier
Café-Restaurant de la Poste

■ **PV Jura**
Assemblée des membres

Le comité se fait un plaisir de vous inviter à l'assemblée des membres qui aura lieu le mercredi 23 mars à 14 h au Café-Restaurant de la Poste à Glovelier. Ordre du jour statutaire. Invité: le collègue Michel Béguelin. Collation offerte. Le comité vous attend nombreux.

Le secrétaire : Oscar Schaub

Judi 24 mars
14 h
Bienne
Restaurant Romand

■ **PV Biel-Bienne**
Assemblée générale

Après la correspondance reçue début février, nous vous attendons nombreux à l'assemblée des membres du jeudi 24 mars au Restaurant Romand à Bienne. En plus de l'ordre du jour statutaire, un nouveau président sera élu. Notre invité du jour est le président central PV Ricardo Loretan. Il nous parlera des défis importants de notre époque. Cette invitation s'adresse à toutes et tous, anciens et nouveaux pensionnés.

Le comité

Mardi 29 mars
14 h 15
Fribourg
Hôtel NH

■ **PV Fribourg**
Assemblée générale

L'annonce du printemps nous incite à vous convier à une agréable rencontre, celle de notre assemblée générale qui aura lieu le mardi 29 mars 2011 à 14 h 15 à l'hôtel NH, Grand-Places 14 à Fribourg. Selon l'ordre du jour que vous avez reçu, nos divers rapporteurs vous donneront un aperçu de la vie de notre section et nous aurons le grand plaisir de recevoir notre président SEV, M. Giorgio Tuti. Ne manquez pas l'occasion de pouvoir dialoguer avec le principal responsable de notre syndicat. Les épouses et amies de nos membres sont cordialement invitées et nous vous attendons nombreux à cette assemblée.

M. Kolly, secrétaire

Mardi 19 avril
Courtepin

■ **PV Fribourg - commission d'animation**
Visite de MICARNA SA à Courtepin

Rendez-vous à 8 h 50 à la gare de Courtepin ou devant Micarna. Horaire: Fribourg dép. 8 h 32; Morat dép. 8 h 01. Chaque participant est responsable de son titre de transport. Parking devant le Buffet de la gare ou Micarna pour ceux qui viennent en voiture. De la gare, 7 à 8 min. à pied pour rejoindre Micarna. Pour ceux qui le désirent (à préciser lors de l'inscription), repas de midi en commun au Buffet de la gare de Courtepin au prix de fr. 20.-. Parking disponible autour du restaurant. Menu: potage, salade, piccata milanaise, spaghetti, tranche glacée; café offert par la section. **Inscriptions:** jusqu'au **jeudi 7 avril** au plus tard en précisant si vous participez au repas, auprès de Marguerite Michel, tél. 026 475 17 62.

ATTENTION, cette visite est limitée à 30 participants.

La Commission d'animation

Mardi 29 mars
Dès 12 h
La Neuveville
Restaurant Le Banneret

■ **Amicale des pensionnés du Jura bernois et de Bienne romande**

Dîner de printemps

Contrairement à l'annonce faite dans le programme annuel, nous nous rendrons à La Neuveville au Restaurant Le Banneret mardi 29 mars à partir de 12 h pour notre traditionnel dîner de printemps. Bienne dép. 11 h 52. Annoncez votre participation auprès de Marc Gilomen, tél. 032 751 15 21 jusqu'au samedi 26 mars 2011. A bientôt!

Votre dévoué serveur: Jacques

Mardi 5 avril
Dès 11 h 15
Geneveys-sur-Coffrane
Hôtel des Communes

■ **PV Neuchâtel**
Assemblée générale

Programme: dès 11 h 15 apéritif facultatif; 12 h dîner dans la salle à manger du rez-de-chaussée. Menu: salade, plat du jour, dessert. Prix: 19 francs sans les boissons. Café offert par la section.

14 h 30 assemblée: dans la salle du 1^{er} étage. Ordre du jour statutaire. L'invité du jour sera le président central PV Ricardo Loretan. Le comité compte sur votre présence. Les membres amis et les épouses sont les bienvenus.

Pour le dîner, inscriptions obligatoires auprès de Michel Quartier, Vy d'Etra 52, 2000 Neuchâtel, tél. 032 753 53 70 jusqu'au vendredi 1^{er} avril, dernier délai.

Le comité

Loisirs

Samedi 2 avril
Dès 10 h
St-Gall
Halle des Sports

■ **USSC badminton**
14^e tournoi amical

Inscriptions jusqu'au 22 mars 2011 à Peter Lienhard, tél. 071 951 77 87.

Ce tournoi matches simples est ouvert aux catégories enfants, dames et messieurs ainsi que partiellement mixtes. Selon le nombre de participants, un plan de jeu sera établi et annoncé le jour du tournoi. www.svse.ch

DÉCÈS

Henri Bertholet, monteur spécialiste pensionné, Corcelles-près-Payerne, décédé le 25 février dans sa 84^e année. Membre PV Vaud.

Jeannette Bussy, veuve de Lucien, Crissier, décédée le 23 février dans sa 89^e année. Membre PV Vaud.

Gilbert De Siebenthal, dit Popeye, chef d'équipe de manœuvre pensionné, Aigle, décédé le 21 février dans sa 65^e année. Membre PV Vaud.

Georges Gentizon, chef de team pensionné, Lausanne, décédé le 5 mars dans sa 71^e année. Membre PV Vaud.

Anita Kiener, veuve de Robert, chef suppléant LC pensionné, Ecublens, décédée le 27 février dans sa 95^e année. Membre PV Vaud.

Maurice Martin, chef de train pensionné, décédé à Genève le 28 février dans sa 88^e année. Membre PV Genève.

Marcel Pernet, chef de station pensionné, décédé à Versoix le 3 mars dans sa 81^e année. Membre PV Genève.

Hermine Premat, veuve de William, Pully, décédée le 1^{er} mars dans sa 79^e année. Membre PV Vaud.

Georges Zufferey, chef de gare pensionné, Montana, décédé le 9 février dans sa 88^e année. Membre PV Valais.

LE RECRUTEMENT EST TOUJOURS GAGNANT

Les personnes qui réussissent à recruter le plus grand nombre de nouveaux membres SBV (au moins deux membres) gagnent:

1^{er} prix: 1 week-end pour 2 personnes soit au Parkhotel Brenscino à Brissago (TI), soit à l'Hôtel Floralpina à Vitznau, au bord du lac des Quatre-Cantons (à choix).

2^e prix: 1 repas pour 2 personnes dans un bon restaurant dans la région de votre choix.

3^e au 5^e prix: 1 chèque Reka de 100 francs

6^e au 10^e prix: prix de consolation

SBV Unterverband des Betriebs- und Verkaufspersonals
Sous-fédération du personnel de l'exploitation et de la vente
Sottfederazione del personale d'esercizio e di vendita

SEV

Recrutement

La section PV Vaud a enregistré plus de 200 adhésions depuis le début de l'année

L'assemblée générale des membres de la section PV Vaud a eu lieu le mercredi 23 février au Buffet de la Gare de Lausanne. Le travail du comité porte ses fruits : plus de 200 membres ont rejoint la section depuis le début de l'année.

Dès 13h45, ce n'est pas une ouverture en musique que les nombreux membres présents (176) ont à entendre, mais un véritable concert d'une demi-heure offert par les Cuivres du Talent; morceaux entraînants qui laissent augurer d'une assemblée menée tambour battant. Un chaleureux merci à la vingtaine de musiciens.

Hommage aux disparus

Après les vœux de bienvenue du président Daniel Turin, la parole est donnée au secrétaire soussigné pour présenter les deux initiatives dont les listes de signatures ont été déposées sur les tables, à savoir: l'initiative « Pour une caisse publique d'assurance-maladie » et celle « Pour la protection de salaires équitables ». L'assemblée rend hommage aux membres disparus en cours de l'année 2010, moment d'émotion pendant lequel la fanfare joue « J'avais un camarade ».

Effectif

L'effectif des membres, retraité(e)s et veuves s'élève à 1783 unités. Notre président se plaît à relever l'effort fait: notre section enregistre en janvier 105, et en février, jusqu'à ce jour, 100 admissions. Il est heureux de noter que notre section a enregistré l'admission d'autres membres ne faisant encore pas partie du SEV. Parmi les présents, notre collègue centenaire Haerberli est particulièrement applaudi.

Au sujet d'autres satisfactions: les comptes de l'année

écoulée laissent apparaître un bénéfice de Fr. 1212.-.

Le budget 2011, compte tenu notamment de certaines charges en augmentation, prévoit un léger déficit. Le comité se représentant en bloc, il est vivement applaudi.

Rapport du président Daniel Turin

Dans son rapport, notre président Daniel Turin relève malheureusement les attaques de certains membres prétendant que notre comité ne fait rien pour les retraités. Il faut être présent à nos assemblées, lire notre presse syndicale pour se rendre compte du travail effectué par le comité de section, le comité central PV et notre direction SEV à Berne que cette assertion est absolument fautive. Dans cet ordre d'idée, il remercie en bloc tous ses camarades pour leur engagement en faveur du bien-être des retraités.

Les points importants débattus durant l'année s'intitulent: par la lutte pour une juste compensation du renchérissement qui sert actuellement et encore durant quelques années à assainir notre caisse de pension, le lobbying fait par le SEV auprès des parlementaires, récompensé par la décision minimale du Conseil des Etats. Durant l'année, nous allons être appelés aux urnes pour renouveler une partie de nos autorités; il est nécessaire de voter pour ceux qui nous défendent. En conclusion, Daniel relève que, vu ce qui précède, si c'est ça ne rien faire pour les pensionnés, il est rassuré et ne doit plus se poser la question de notre utilité dans ce comité. Et le mot de la fin, posons-nous la question: que fais-je pour le SEV et non que fait le SEV pour moi!

Rapport du vice-président Jean-Pierre Genevay

Pour son premier rapport annuel, le nouveau vice-président Jean-Pierre Genevay passe en revue de manière très fouillée les hauts faits de

l'année écoulée, tant en ce qui concerne nos affaires syndicales que fédérales: AVS, assurance-maladie, renchérissement, situation économique, égards de l'employeur CFF en faveur des retraités (réunion à Beaulieu et dans six autres lieux), facilités de voyage FVP, assainissement de notre caisse de pension, assurance-chômage, impact des CFF sur l'économie suisse par la commande de matériel.

Il expose son point de vue sur la défense des retraités par la sous-fédération PV:

- Défense active et représentation des intérêts de ses membres au sein du SEV et envers les autorités, les organisations et la politique dans les domaines sociopolitiques comme la caisse de pension, l'AVS, les assurances-maladie et les facilités de voyage.

- Une bonne information maison est au centre de nos préoccupations. Nos collègues des deux sexes ont un droit à être informés à temps et de manière appropriée sur toutes les activités de leur organisation, également une information sur les processus politiques importants, par exemple des conseils lors de scrutins populaires. L'information est transmise principalement par les sections qui sont au cœur des affaires par leur participation au Comité central PV.

Les articles de la presse syndicale et internet jouent un rôle important. L'activité des sections constitue en fait la colonne vertébrale de notre structure. Le membre PV se sent chez lui dans sa section. Les assemblées de section, les sorties et excursions et la fête de Noël en sont un signe vivant.

Ces deux rapports sont vivement applaudis par l'assemblée.

Exposé du secrétaire syndical Olivier Barraud

La parole est ensuite donnée à notre orateur du jour, Olivier Barraud, secrétaire syndical, pour nous parler de la CGN. Tout d'abord, il exprime

son plaisir d'être devant une assemblée si forte, ce qui n'est pas toujours le cas suivant les sections. Etant le représentant syndical auprès des membres SEV de notre compagnie de navigation romande, il fait un retour en arrière sur la situation.

Même la droite s'est émue des problèmes de la CGN. Parmi ceux-ci, il faut relever notamment:

- Avec le prix du carburant, les factures explosent;
- Le taux d'autofinancement est de 72% alors qu'il devrait être de 80%;



Daniel Turin préside la section PV Vaud forte de quelque 1800 membres.

- Les cantons de Vaud, Genève et Valais ont fait faire un audit; des conclusions heureuses en sont ressorties: compagnie bien gérée, effectif du personnel normal;

- La CGN a une mission de transport public avec les bateaux circulant au fuel; mission touristique avec les unités à vapeur;

- Gouvernance plus claire souhaitée.

Dès lors et dès 2009-2010, question importante: comment s'en sortir? La presse a parlé d'un « grounding » le jour de la journée dédiée au tourisme. Devant cette situation, Olivier a été désigné pour mener une contre-expertise. Il s'avère que, en tenant compte des coûts réels par personne au kilomètre, la vapeur n'est pas plus chère que le mazout. Une action syndicale auprès du Grand Conseil pour parler de cette contre-expertise a été organisée; à relever la présence exceptionnelle de leaders de la droite à l'occasion d'une manifestation

syndicale. De cette contre-expertise, il ressort que la rénovation du bateau « La Suisse » (20 millions) serait assurée par des fonds privés, après quoi l'Etat devrait ouvrir sa bourse. La traversée Suisse-Savoie par bateaux rapides est plus favorable que la route. Les autorités souhaitent sauver les bateaux mais ne font rien, d'où une pétition qui a recueilli 44000 signatures et a été déposée en juillet. Au final, lors d'une table ronde, le Conseil d'Etat a décidé de scinder en deux le trafic public et le trafic touristique, avec une participation seulement pour le trafic public. La comparaison étant donnée la surface du Léman avec d'autres lacs s'avère impossible. Il faut relever que chaque canton participe selon la longueur de ses rives, la Haute-Savoie étant taxée d'un forfait plutôt bas au début, mais élevé à l'heure actuelle vu la baisse de l'euro. Les retombées économiques (hôtellerie, tourisme, etc.) sont estimées à environ 40 millions.

Le Grand Conseil soutient ces décisions alors que le Conseil d'Etat, avec l'intransigeance de M. Marthaler, est contre. Une menace d'abandon et de grève est envisagée. Actuellement et pour mettre un point final à son exposé, Olivier signale qu'une étude menée par l'UNIL est en cours. Espérons! C'est sur cet espoir que notre orateur est vivement applaudi.

Dans les divers, un membre se fait du souci pour l'avenir des comptes Deposito, ceci en rapport avec la politique de la BNS. Notre ancien parlementaire, Michel Béguelin, lui apporte une réponse tranquillissante; il n'y a aucune incidence avec l'Europe et l'euro. Les avoirs de notre 2^e pilier et de notre caisse n'ont rien à voir là-dedans. A 17 h, notre président clôt cette assemblée instructive et suivie par un nombre record de participants.

■ Securitrans

Première assemblée très courue

La première assemblée générale de la section SBV Securitrans a eu lieu en janvier à Thoune.

Un très grand nombre de membres se sont retrouvés au restaurant Burehuus pour la première assemblée générale de la section.

Après les salutations du président, Martin Roth, l'ordre du jour a été parcouru rapidement. Urs Lacher a été élu vice-président à l'unanimité.

Notre invité, Martin Allemann, secrétaire syndical SEV, a pu répondre clairement à nos diverses questions. Merci à lui. Concernant plusieurs problèmes, il s'est avéré qu'ils demandaient des vérifications supplémentaires approfondies. Et on peut déjà dire que le travail ne diminuera malheureusement pas pour le syndicat.

A 13 h, la séance était terminée. Elle a été suivie d'un bon repas. Après celui-ci, Walter Roth, le frère de notre président, nous a em-

menés faire un tour en vieille ville de Thoune. Nous avons appris plein de choses intéressantes, notamment à propos de la Porte sur l'Oberland bernois. Les anecdotes qu'il nous a rapportées nous ont bien fait sourire. Après ce tour (qui nous a donné soif), nous avons fait une halte dans un restaurant de la vieille ville. Un grand merci à Walter Roth pour son travail de guide et à notre président pour l'organisation de cette assemblée générale.

wb

COURRIER DES LECTEURS**GRAIN DE SEL**

■ **Vocabulaire du peuple et celui des serveurs de la justice.** Neuchâtel, la présidente du tribunal Geneviève Calpini Calame a reconnu qu'en septembre 2009, la loi fédérale avait été violée par la direction de la LMN (sujet: temps de travail).

La direction a subi une trop forte pression, conséquence d'une équation « technocratique » entre subventions et rentabilité: donc ceci excuse cela. Madame la Présidente, il serait grand temps que le vocabulaire des prétoires s'enrichisse: « Au nom du pèze et du fric, amen! »

Tribunal fédéral et sa décision pleine de bon sens juridique (usager d'un transport public sans titre de transport). Le texte de la loi, pour le péquin soussigné, était largement suffisant! Mais le même péquin ne comprend pas qu'il faille remonter jusqu'au TF pour découvrir/confirmer la bourde des ploucs préposés à la rédaction/relecture/approbation du texte juridique ainsi recalé!

Bob est toujours fâché, lorsque les serveurs de

la justice s'emmêlent les pinceaux sur des sujets très éloignés des causes jugées. Il garde toujours en mémoire un célèbre titre du Canard Enchaîné, sur une affaire de mœurs (vice de forme des serveurs de la justice): « Il ne manquait plus que ce vice-là ».

Bob (R. Burkhard)

Y A-T-IL ENCORE UNE JUSTICE ?

■ Au vu de ce qui se passe, il est permis d'en douter! En tant qu'ancien conducteur professionnel assermenté, je puis vous dire que ce que j'ai vu et entendu lors des journées où nous menions des délégations sur nos routes et à leurs réunions me laissait pantois. Du soi-disant beau monde avec multiples responsabilités pour se rendre compte qu'à part leur porte-monnaie et leur bien-être, tout le reste leur était d'une insignifiance totale. (...) Les peuples en viennent à devoir se révolter contre tous ces prédateurs et spéculateurs qui ne se gênent pas de laisser mourir des milliers d'êtres humains

au nom de leurs vœux d'or! L'Egypte est le meilleur exemple de ces nantis qui ont essayé de semer le trouble dans l'ordre exemplaire de cette révolution.

René Donada,
conducteur tl à la retraite**ON NOUS PREND POUR DES CONS!**

■ A la lecture de *24 Heures* côté Suisse et *L'Est Républicain* côté France, le sentiment qui prédomine à la FNAUT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports) est celui que tout le monde se moque des usagers et de leurs représentants. Le secrétaire d'Etat aux Transports et la SNCF nous avaient assurés que la rumeur Lyria n'était qu'hypothèses d'études, « pistes de travail ». La FNAUT Franche-Comté a reçu nombre de messages de France et de Suisse. Le combat pour la desserte ferroviaire de l'Arc jurassien dépasse à nos yeux et depuis longtemps les enjeux partisans.

François Jeannin,
président de la FNAUT
Franche-Comté

Der Regionalverkehr Bern-Solothurn (RBS) gehört mit jährlich über 23 Millionen Reisenden bei Bahn und Bus zu den bestfrequentierten privaten Transportunternehmungen der Schweiz. Für unsere Betriebsleitenden in Worblaufen suchen wir einen flexiblen, motivierten

Fahrdienstleiter (m/w)

Integriert in ein gut eingespieltes Team sind Sie verantwortlich für das zentrale Leiten und überwachen des gesamten Betriebsablaufes im Zugverkehr und des Rangierdienstes. Dazu stehen Ihnen zeitgemässe Sicherungs- und Kommunikationsanlagen zur Verfügung. Weiter koordinieren Sie die Anschlüsse zwischen den Zügen und Bussen. Bei Betriebsstörungen und Verspätungen leiten Sie entsprechende Massnahmen ein.

Sie sind maximal 45 Jahre alt und bringen eine abgeschlossene Ausbildung als Zugverkehrsleiter oder als Betriebsdisponent mit. Zu Ihren Stärken zählen Einsatzbereitschaft, Flexibilität sowie Belastbarkeit. Sie zeichnen sich aus durch eine team- und zielorientierte Arbeitsweise und behalten auch in schwierigen Situationen den Überblick. Sie sind zudem bereit, unregelmässigen Arbeitseinsatz sowie Pikettdienst zu leisten.

Wir bieten eine abwechslungsreiche und verantwortungsvolle Aufgabe. Für weitere Informationen steht Ihnen Herr Hans Haldimann, Tel. 031 925 55 01, hans.haldimann@rbs.ch, gerne zur Verfügung. Bitte senden Sie Ihre schriftliche Bewerbung an: Regionalverkehr Bern-Solothurn, Postfach 119, 3048 Worblaufen.

Regionalverkehr Bern-Solothurn

www.rbs.ch • info@rbs.ch

Angle droit

A-t-on le droit de nous mettre à la porte, même si nous sommes à l'assurance maladie?

Heureusement c'est rare, mais un licenciement peut être justifié même en période d'arrêt maladie.

La protection contre le licenciement durant une maladie n'est pas absolue. Une illustration de cette réalité vient d'être admistrée par un tribunal de prud'hommes.

Engagé en mars 2008 comme auxiliaire dans une entreprise de service de restauration ferroviaire, Albert se fait réprimander plusieurs fois pour avoir manqué à son devoir d'enregistrer les consommations vendues. Le dernier avertissement est assorti d'une menace de licenciement. La situation se normalise ensuite.

En octobre 2009, Albert est victime d'un accident professionnel, qui le retient totalement éloigné du travail

pendant un mois et demi, puis à 50% pendant un mois. Après une brève reprise, un nouvel arrêt maladie est prononcé, à 100%. C'est durant cette période que survient un événement qui va déclencher les foudres de l'employeur: Albert est vu à fin janvier 2010, par plusieurs employés, dans un train, sans billet mais en uniforme, occupé à vendre des boissons. La réaction ne se fait pas attendre: le lendemain, Albert reçoit une lettre de menace de licenciement immédiat en cas de récurrence. Un mois plus tard, l'entreprise résilie le contrat de travail dans le respect du délai de congé, alors qu'Albert a repris le travail à 50%. Puis, Albert est à nouveau en arrêt complet, jusqu'à fin mars 2010. Le collègue fait alors appel au SEV qui mandate

un avocat pour sa défense. Saisi d'une opposition pour congé abusif ainsi que d'une demande de réparation pour tort moral, le Tribunal considère que le motif du congé est effectivement à chercher dans le comportement d'Albert, qui a gravement enfreint ses devoirs en voyageant sans billet et en uniforme alors qu'il est censé être en arrêt complet pour maladie. Et les accusations d'Albert concernant les pressions subies pour retourner au travail ne pèsent pas lourd en face des constats de manquements répétés à ses obligations. Le tort moral est ainsi rejeté tout aussi clairement que l'opposition. Seul le délai de congé est repoussé d'un mois en raison de la dernière période d'arrêt maladie.

L'équipe de la protection juridique

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianoli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch

Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, case postale, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le 31 mars.

Délai rédactionnel pour l'agenda et les sections: jeudi 24 mars à 10 h.

Es-tu membre SEV ?

Un de tes collègues n'est pas encore membre?

80% des employés des transports publics sont membres d'un syndicat – rejoignez tous le SEV! Si tu convaincs un collègue d'entrer au SEV, tu reçois une prime de recrutement de 50 francs.

Nos arguments ?

Le SEV se bat pour:

- des salaires avec lesquels nous pouvons vivre correctement;
- des temps de travail qui nous laissent le temps de vivre;
- des conventions collectives de travail (CCT) qui réglementent nos conditions de travail;
- et beaucoup plus encore...

Une chose est sûre:

plus un syndicat a de membres, plus il est fort!

Et donc meilleures sont les conditions de travail de la branche!



J'adhère au SEV et je reçois automatiquement un abonnement à *contact.sev*.

Je m'abonne à *contact.sev* au prix de 40 francs par année.

Je souhaite profiter d'un abonnement à l'essai (6 éditions).

Nom/Prénom:	Recruté par:
Rue/Numéro:	Nom/Prénom:
NP/Localité:	Adresse:
Tél. (prof.):	Localité:
Tél. (privé):	Tél.:
Date/Signature	

Envoyer à: SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58 (ou envoyer les informations nécessaires par mail à christian.cuenoud@sev-online.ch).

Nous prendrons contact avec toi! Merci de ton intérêt! D'autres questions? info@sev-online.ch ou www.sev-online.ch

Veux-tu recevoir ton propre *contact.sev* ?

Si tu deviens membre, tu recevras automatiquement le journal, car l'abonnement est compris dans la cotisation.

Mais les collègues d'autres domaines de travail et d'autres syndicats peuvent également s'abonner à *contact.sev*. L'abonnement annuel coûte 40 francs.

Où veux-tu tout d'abord profiter d'un abonnement d'essai ?

Tu peux ainsi recevoir gratuitement 6 éditions de *contact.sev*, afin de te faire une idée précise de notre journal.

Une balade au Hundsrügg est une belle expérience en toute saison

Une balade sur crête très recommandable

Au printemps, quand on ne sait plus vraiment s'il y a encore assez de neige pour skier ou non, on prend des raquettes pour aller au col du Jaun.

Peu importe ici si les pistes de ski à 1500 mètres présentent encore de bonnes conditions ou si elles sont déjà mauvaises et pleines de taches brunvert: on peut entreprendre un tour sur le Hundsrügg. Je ne veux naturellement pas parler du Hunsrück, la région de collines située dans le land allemand du Rheinland-Pfalz à la frontière du Luxembourg, mais bien de la région suisse dont le nom est presque semblable.

A faire toute l'année

En hiver, le tour proposé ici est très apprécié des randonneurs à peau de phoque et raquettes, en été par les promeneurs. Il y a 500 mètres de dénivelé à faire, mais

comme le chemin sur la crête monte doucement la plupart du temps, le tour est aussi tout à fait faisable pour les débutants ou avec des enfants.

Une première balade de printemps

S'il ne reste que peu de neige au printemps, il est parfois déjà possible de faire le trajet sans raquettes. Ce sentier de montagne attire de nombreux amateurs de randonnée venus de la plaine, du printemps à l'automne.

Départ avec train ou bus

Le point de départ de cette balade est facilement atteignable en transports publics: un bus assure la liaison (normalement) toutes les heures entre la ville fribourgeoise de Bulle et Boltigen dans le Simmental, en passant par le col du Jaun. On arrive à Bulle via Fribourg et à Boltigen via Spiez. C'est aussi à Boltigen qu'habite notre collègue Max Brügger, mécanicien de loc au dépôt de Zweisimmen



pour la compagnie Montreux - Oberland Bernois (MOB), qui propose des excursions dans sa région. «Par beau temps, on a une vue fantastique depuis la crête», s'exclame ce randonneur enthousiaste.

Vue panoramique imprenable

Côté fribourgeois, on voit les Gastlosen, falaises de grimpe très appréciées en été, mais aussi les Sattelspitzen, la Wandfluh et le Zuckerspitz. De l'autre côté, on voit le Simmental et aussi tout le panorama des Alpes.



Village sans TP

La balade au Hundsrügg peut être interrompue à n'importe quel endroit pour revenir au point de départ. On peut aussi cependant prolonger et aller jusqu'au Saanenmöse. Le plus court est la descente après Sparenmoos, où on peut arriver en prenant le bus à Zweisimmen.

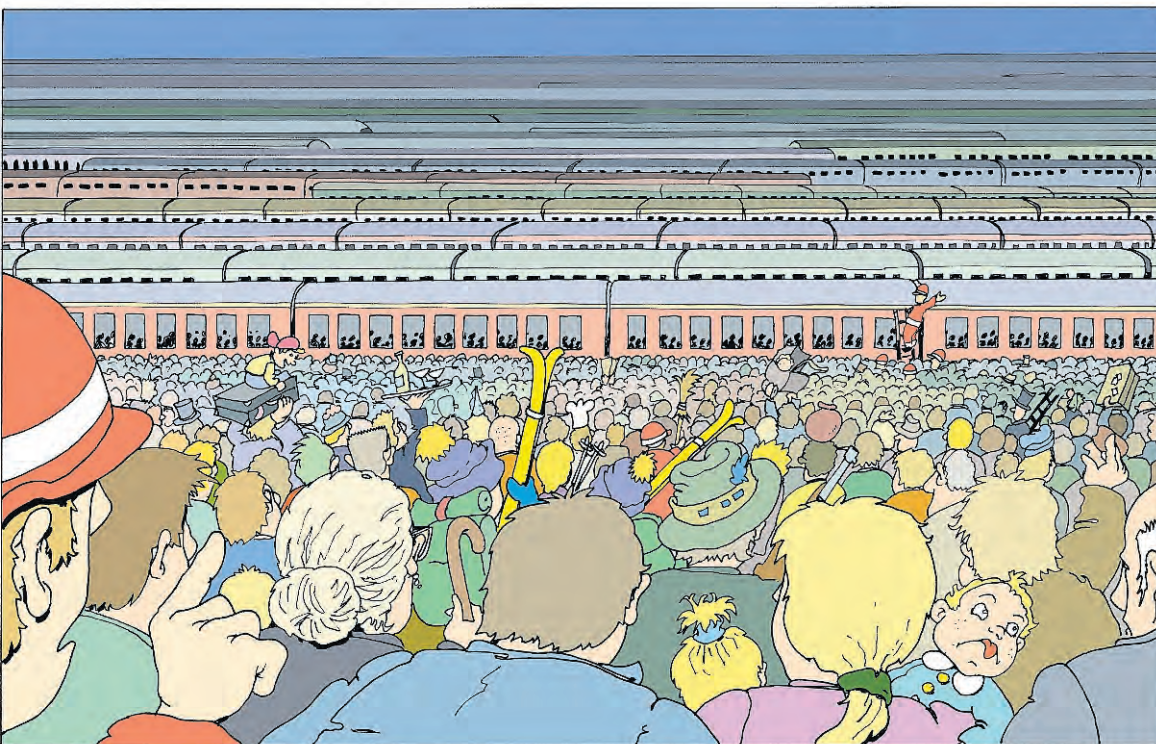
D'Oberenegg on peut descendre à Abländschen. Ce village fait partie de la com-

mune bernoise de Saanen, une liaison par route existe cependant seulement sur la région fribourgeoise.

Il manque malheureusement un bus après Abländschen et on doit aller à pied jusqu'à la Passstrasse. Le reste de l'infrastructure est faible aussi, ce qui rend la région d'autant plus accueillante pour les renards et les lièvres.

pan/hk

PELLET PIOCHE: IL Y A UN CHOC PÉTROLIER OU QUOI?



IL Y A 50 ANS

Les syndicats aux Etats-Unis

Tandis qu'il y a vingt ans, vingt-deux organisations internationales (dont l'activité englobe les Etats-Unis et le Canada) avaient adopté des statuts interdisant l'admission des gens de couleur, on n'en compte plus qu'une seule aujourd'hui. Cependant, d'autres pratiques discriminatoires revêtent peut-être plus d'importance que les dispositions statutaires imposant une discrimination raciale en matière d'affiliation syndicale. Ici et là, les Noirs demeurent écartés des responsabilités et des fonctions dirigeantes et ne participent pas aux négociations collectives; ailleurs, on leur refuse encore l'accès à certaines professions, en particulier à celles qui exigent des qualifications spéciales.

A Neuchâtel, on veut faire payer les communes ou alors supprimer une partie de l'offre en transports publics

Neuchâtel: proposition indécente

La session du Grand Conseil neuchâtelois, les 29 et 30 mars prochains, devra statuer sur une modification de la loi sur les transports publics. En résumé, le canton veut faire payer davantage aux communes, pour des prestations identiques !



Des menaces de mesures drastiques planent sur les transports publics neuchâtelois.

Le canton veut faire un simple report de charges sur les communes pour alléger ses finances et menace, en cas de refus des députés, de prendre de grandes mesures de redimensionnement de l'offre en transports publics du canton, dès décembre 2011.

Plusieurs lignes touristiques, le Noctambus, les lignes du trafic régional avec moins de 100 personnes par jour sur la section de la ligne la plus chargée, l'offre les samedis et dimanches, etc.: tout serait sabré au niveau des transports publics neu-

châtelois. L'explication du Conseil d'Etat et de Claude Nicati, porteur du dossier: il n'y a plus d'argent pour financer l'offre existante des transports publics.

Gros paradoxe

« Le Conseil d'Etat prétend qu'il n'y a plus d'argent, alors qu'il présente simultanément un projet de diminution de la fiscalité des entreprises, une réduction de la fiscalité des personnes et annonce 54 millions mis de côté dans les comptes 2010

de l'Etat », explique Laurent Kurth, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds et président de la Conférence régionale des transports des Montagnes neuchâteloises, qui y voit un gros paradoxe.

Les Conférences régionales des transports du canton ont informé les députés de leur position. La même démarche a été entreprise par les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel. Une démarche similaire de l'Association des communes neuchâteloises

Le syndicaliste Milani a conduit son dernier train CJ le 26 février

Bonne continuation Jean-François !

Il ne sera plus si facile de croiser Jean-François Milani... Même si vous décidez de traverser les Franches-Montagnes avec les CJ, il n'y a plus aucune chance que ce soit lui qui vous accueille dans le train et vous conduise à bonne destination. Il a désormais changé de voie et découvre le travail de bureau depuis début mars.

Jean-François est accompagné ici de son épouse Véronique et d'Elisabeth Macheret, épouse du photographe du jour et conseiller chez SEV Assurances Gérard Macheret.



Et qu'en pense le SEV ?

Pour Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, les mesures que menace de prendre le Conseil d'Etat à fin



2011 sont inacceptables et scandaleuses au niveau du développement des régions périphériques, du développement du canton en général

INFO

ainsi qu'au niveau de la sécurité. Les TRN et TN ont déjà reçu moins de subventions pour l'offre 2011 (près de 1 500 000 francs), pour fournir toutefois les mêmes prestations. Les coupes du Conseil d'Etat ne sont pas compréhensibles pour le SEV, puisque cela va à l'encontre du bon sens dans ce domaine, à l'heure où les autres cantons favorisent la mobilité douce. Le SEV est également scandalisé par le chantage exercé par l'exécutif neuchâtelois sur les communes mais laisse pour l'instant le débat entre les mains des autorités publiques, communales et cantonales. Le syndicat se réserve bien sûr la possibilité de se mobiliser au vu des résultats.

Hes

(ACN) devrait également suivre.

Les villes s'étonnent de la menace proférée de réduire l'offre en transports publics, alors que, notamment:

- les tarifs pour les usagers ont augmenté en 2011;
- le Conseil d'Etat s'est engagé à ne provoquer aucun licenciement dans le cadre du projet de fusion et propose maintenant une réduction drastique de l'offre;
- à l'heure de Rail 2030, l'ensemble des cantons suisses développent leur offre. Sauf Neuchâtel?
- on demande au peuple de soutenir le projet Trans-RUN en votation populaire à fin 2012 et en même temps, on envisage de diminuer l'offre;
- une diminution des prestations engendrerait inévitablement une «périphérisation» de certaines régions.

Payer plus pour avoir plus

Pour les trois grandes villes neuchâteloises, « une participation plus importante des communes pourrait voir le jour à la condition suivante: la volonté commune de l'Etat et des communes d'investir ensemble dans l'accroissement de l'offre en transports publics. »

Procédé inadmissible

Pour Silvia Locatelli, députée PS au Grand Conseil, autant le fond que la forme sont inadmissibles: « La procédure a été menée de façon inacceptable, sans aucune concertation. Le Grand Conseil avait déjà largement refusé un report de charges en 2010 et on revient avec une solution similaire. » « Ce n'est pas une manière de trouver d'autres moyens de financement. Notre volonté maintenant est de plancher sur d'autres solutions qui soient en accord avec les nécessités d'assainissement financier mais aussi en accord avec l'objectif de développer les transports publics, objectif qui constituait une priorité dans les deux derniers programmes de législation. »

Travail de commission en cours

Silvia Locatelli ne donne pas grande chance au projet s'il devait être présenté tel quel au Grand Conseil à fin mars. La commission cantonale mise sur pied s'est réunie pour la première fois il y a quelques jours et se penche actuellement sur ce projet. Elle devrait, selon elle, pouvoir proposer d'autres solutions qui permettraient de maintenir l'offre à l'état actuel.

Henriette Schaffter

Un seul syndicat ne suffit pas à Christian Kunz

« Juste, sincère et durable »



Christian Kunz accueille les voyageurs dans le « cockpit » de son bus avec un sourire engageant.

Christian Kunz, 53 ans, est chauffeur de bus. Ce qui lui plaît dans son métier c'est le contact avec les gens. Le SEV est le 3^e syndicat auquel il a adhéré.

Le parcours professionnel de Christian Kunz a débuté par un apprentissage de maçon. Après trois mois, à 17 ans, il est déjà syndiqué comme membre du SIB, le « syndicat industrie et bâtiment ». Avant trente ans il se reconvertisse car le travail sur les chantiers devient trop dur pour lui. Il travaille comme chauffeur poids lourd dans une entreprise de pointe, comme il le reconnaît avec le recul. Il a eu de bons rapports de camaraderie avec les autres conducteurs. Dans l'entreprise suivante, il vit six restructurations en sept ans. Malgré l'insécurité il a pu se développer professionnellement, ce qui fait que ça a été aussi une bonne expérience, dit Christian, dont on remarque qu'il s'efforce avant tout de voir le côté positif des choses.

Le changement de la construction aux transports a natu-

rellement eu comme suite un changement de syndicat. Du SIB Christian passe à la FCTA (Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation). Dans sa section on remarque ce collègue actif, qui se retrouve élu au comité et à la présidence.

Son emploi suivant est dur aussi. Avec un semi-remorque, Christian Kunz approvisionne les stations-service en essence. Il a pu travailler dans une bonne équipe bien organisée. Et quand il a quitté ce poste, il a été traité de manière correcte et juste.

La circulation en bus

En été 1997, Christian Kunz devient conducteur de bus pour le trafic régional Berne-Soleure (RBS). Le permis de conduire pour « voitures affectées au transport de personnes », comme on dit toujours en langage administratif, il l'a obtenu à côté de son travail. Ce qui convient bien à Christian. Il n'attend pas qu'une démarche devienne incontournable. « Quand je trouve quelque chose de bien, je fais une formation continue », dit-il. C'est pourquoi il est détenteur du permis pour

transports dangereux encore aujourd'hui, bien qu'il ne travaille plus comme chauffeur de camion-citerne depuis plus de dix ans.

Le Moonliner

Le travail dans le transport de voyageurs est quelque chose de tout à fait différent du transport de marchandises. Christian Kunz conduit sur toutes les lignes de bus, y compris le « Moonliner », la ligne de nuit dans la région autour de Berne. L'observateur extérieur tire-t-il le parallèle entre le transport de marchandises dangereuses par camion avec la faune nocturne d'un bus Moonliner? Christian Kunz coupe court: « Les trajets du Moonliner, c'est le plus beau, les horaires sont le seul côté négatif! »

Les changements du service de nuit au service de jour sont parfois difficiles pour lui – en revanche pas du tout au niveau des gens. « Les relations avec les voyageurs sont sans problème! » estime notre collègue. Il reste ouvert à eux et parle avec eux, que ce soit les clients de la journée ou les noctambules, des jeunes en majorité.

Le syndicat

Son travail au RBS l'a aussi amené à changer de syndicat. Cependant l'entrée au SEV n'a pas signifié pour Christian Kunz la sortie d'Unia, dans lequel la FCTA avait fusionné entretemps. Car il a des amis et collègues aussi bien à Unia qu'au SEV. C'est pourquoi il voulait être membre des deux syndicats. La solidarité est essentielle, les informations sont utiles et le fait d'être membre d'un syndicat lui offre aussi une certaine sécurité, estime Kunz.

Le tribunal des prud'hommes

Des collègues actifs peuvent toujours être utiles au syndicat, c'est pourquoi Unia s'est fait représenter par Christian Kunz au tribunal des prud'hommes de la ville de Berne (et les communes rattachées à l'agglomération). « Je n'ai eu que peu de cas où j'ai dû fonctionner comme assesseur », dit Christian, mais pour certains c'était très intéressant! »

Après la réorganisation de la justice, les tribunaux des prud'hommes ont été régio-

nalisés et Christian a abandonné cette fonction: « La charge serait devenue trop absorbante pour moi. » Il a arrêté avec un œil qui rit et un qui pleure, car cet aperçu des dossiers était très intéressant.

Famille et politique

La vie n'est pas faite que de travail: Christian Kunz est marié, a deux enfants adultes et vit dans le Worblental, sur la ligne du RBS. Au PS de Bolligen il a été au présidium, aujourd'hui il est le caissier. Christian fait partie de la commission travaux publics et de celle du trafic de la commune et il a siégé dans la conférence régionale du trafic: « J'ai beaucoup appris avec cela. » Et les connaissances politiques sont un apport aussi dans la vie professionnelle, où Christian est représentant des bus à la CoPe: « On ne pourrait pas me mener en bateau », dit Christian, et c'est pour lui essentiel: « Je veux me comporter de manière juste, sincère et durable. »